



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION
Joseph ANDRE
Rue des Morseux 10 - 6670 Gouvy
Tél. 080/51 73 73

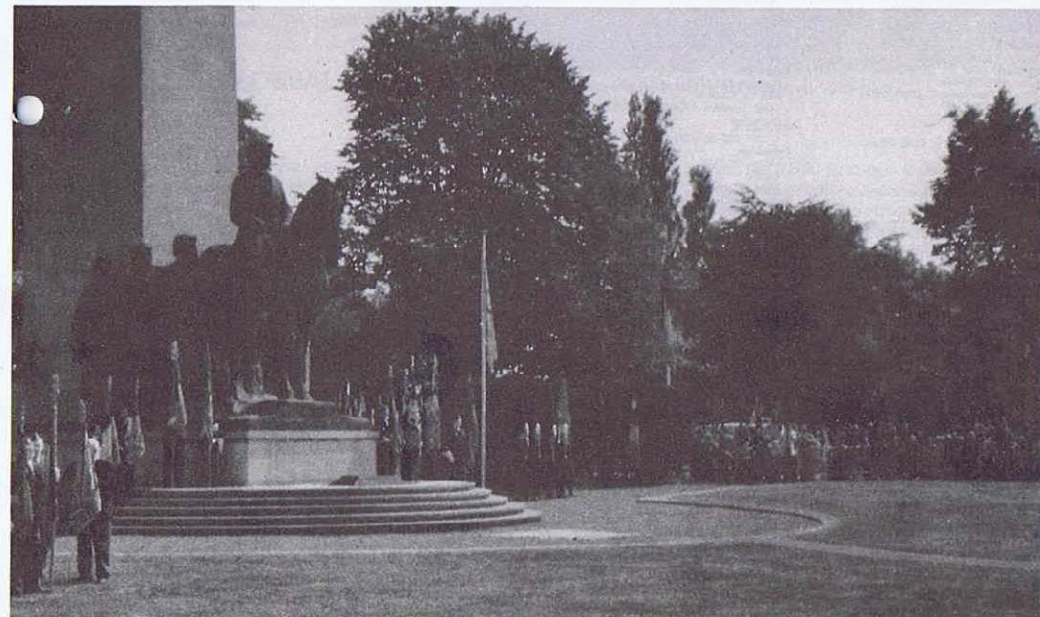
SECRETARIAT
François GUIOT
Bd. Léopold III, 19 Bte 13 - 1030 Bruxelles
Tél. 02/216 78 79

20 MAI 1990, COURTRAI

Cinquantenaire des combats de 1940

27 MAI 1990, VINKT

44° Pèlerinage



MONUMENT NATIONAL DE LA LYS

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS REGIONALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1 A — 1160 Bruxelles
PRESIDENT NATIONAL HONORAIRE: M. Albert HUBERT, rue Gabrielle 59 (Bte 2) — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL

Joseph ANDRIE
Rue des Marseux 10
6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22
6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60
5000 Namur
Tél. (081) 22 34 64

Marcel LEURIS
Rue du Pénitencier 15
5405 Waha
Tél. (084) 31 53 45

SECRETARE NATIONAL:

François GIJOT
Boulevard Léopold III 19, Bte 13
1030 Bruxelles
Tél. (02) 216 78 79

SECRETARE NATIONAL-ADJOINT

René LAURANT
Bd. Fie Lefebvre Desnouette 85,
1420 Braine-Aleud
Tél. (02) 384 62 38

TRESORIER NATIONAL:

Raymond THILGES
Rue d'Arion 6
6705 Watzins (Bonnet)
Tél. (063) 22 40 96

**C.C.P. de la trésorerie
nationale de la Fraternité:
000-0344969-37**

TRESORIER

NATIONAL-ADJOINT:
Charles GRIMONSTER
Rue de Ville 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 44 68

ADMINISTRATEURS:

Directeur-Rédacteur en chef:

Lt Col Hre Francis M. DEBROUX
Rue Achille Baudouin 4
1350 Limal (Warem)
Tél. (010) 41 90 20 — (02) 266 25 25

Administrateurs-Conseillers:

Jacques ARNOULD
Tulzenlaan 30
1900 Overijse
Tél. (03) 527 07 05

Colonel e.r. Louis MARLIERE
Avenue Herrijen 15
4890 Spa
Tél. (087) 77 18 84

Colonel e.r. René MOINY
Bosmont 4
5340 Geveas
Tél. (083) 67 72 18

Délégués des sections:

Lt-Colonel e.r. Camille BERNARD
(Son. 1Ch)
Jean BRICART (Liege)
Klüber CADY (Bastogne)
Joseph COLARD (Bouillon)
Auguste COLLE (Erabant)
Emile COLSON (Borlitz)
Guy DARGE (Namur)
Pierre DELATTE (Hainaut)
Colonel e.r. Arthur DERILLE
Rue du Gabet 4,
6741 Vance (Etaille)
Tél. (063) 45 50 87

Roger FRANCOIS (Florenville)
Joseph LABOUESE (St-Hubert)
Adolphe LHELREUX (Huy)
Albert MICHEL (Houffalize)
Rue J. Dubois 47,
6876 Houdremont
Lucien MASSIN (Vitor)
Desiré PIRLOT (Marche)
Guy REMACLE (Vielsalm)
René REMICHE (Neufchâteau)
Victor SELECK (Ereffe)
Jean SIBENALER (Arlon)
Léon SPOIDENNE (Athus)

SECTIONS REGIONALES

ARLON

C.C.P. 000-0980349-82

Président:

Jean SIBENALER
Rue de Diekirch 128, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 20 93

Secrétaire:

Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Attert
Tél. (063) 22 49 81

Trésorier:

Nicolas SIBENALER
Avenue de Longwy 65, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 79 52

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY

C.C.P. 000-0701206-90

Président:

Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 81 98

Secrétaire:

André PERIN
Rue de l'Année 8, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 59

Trésorier:

Joseph CLAUDE
Rue du Panorama 73, 6790 Athus
Tél. (063) 37 95 15

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE

C.C.P. 000-0240928-77

Président:

Klüber CADY
Avenue de l'Indépendance 2
6650 Bastogne
Tél. (081) 21 37 66

Secrétaire:

Louis ZINJE
Avenue Roi Baudouin 39
6650 Bastogne

Trésorier:

Jean WELES
Rue des Roches 1
6650 Bastogne

BERTRIX - PALISEUL

C.C.P. 000-0380547-16

Président:

Emile COLSON
Cité des Chasseurs Ardennais 2,
6803 Hombourmont
Tél. (061) 41 13 76

Secrétaire-Trésorier:

Marcel LEBAS
La Crémallière 29A
6801 Orgeu - Tél. (061) 41 17 02

BOUILLON

C.C.P. 000-0512180-20

Président:

Joseph COLARD
Rue Georges Lorend 21
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 75 14

Vice-Président et secrétaire f.f.:

Gustave BOURGEOIS
Grand-rue 14
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 63 93

Trésorier:

Clement DRAPHER
Rue des Hautes Voies 35
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35

Président:

Albert GUSTIN
Rue des Fusillés 21
1340 Otignes-LLN
Tél. (010) 41 03 31

Secrétaire:

Eugène WAUTERS
Avenue Charles-Quint 220/3
1080 Bruxelles - Tél. (02) 468 08 57

Trésorier:

Auguste COLLE
Rue Le Tilen 9
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000-0818871-94

Président:

Victor SELECK
Centre n° 42
6684 Dochamps

Secrétaire-Trésorier:

Roger THIRION
Rue de Doyantave 62
6684 Dochamps - Tél. (064) 44 40 02

ETALLE - HABAY - TINTIGNY

C.C.P. 000-0623962-44

Président:

Odon BODEUX
Quais 8 - 6733 Houdemont
Tél. (063) 41 11 30

Secrétaire-Trésorier:

Jacques RICHARD, r. Fidèle 13,
6730 Hanrincart-Marbethan - T. (063) 41 15 97

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0604897-68

Président:

Roger FRANCOIS
Place Albert 1^{er} 40, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 46 87

Secrétaire:

Louis DUPONT
Rue de France 55, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 43 71

Trésorier:

Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 12 12

HAINAUT

C.B. 795-5142848-91

Président:

Pierre DELATTE
Chemin du Gratte-Saulx 5-7
La Maladié - 6530 Thuin
Tél. (071) 59 13 38

Secrétaire:

Mireille SMECKENS
Rue des Cantines 52
6090 Couillet - Tél. (071) 43 19 37

Trésorier:

Clement SCHELLENS
Rue Jean Volders 53, 6210 Ransart

HOUFFALIZE - CINEY - GEDINNE

C.C.P. 000-0762137-08

Président:

Joseph ANDRIE
Rue des Marseux 10 - 6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

Secrétaire-Trésorier:

Jean-Marie OCTAVE
Montlecan 30A - 6674 Gouvy - Tél. (080) 51 77 44

HUY

C.C.P. 000-0718009-15

Président a.l.:

Robert TANIER
Rue des 3 Ponts 7, 6200 Huy

Secrétaire-Trésorier:

Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 6260 Antheit
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERES

C.C.P. 000-0900416-62

Président:

Jean BRICART
Rue des Châlets 5
4220 Jemeppe (Soraing) - Tél. (041) 33 84 29

Secrétaire:

Charles BECCAECI
Rue de la Bryère 103
4100 Seraing - Tél. (041) 37 45 48

Trésorier:

Paul THOMAS
Rue Ther Ardent 29
4130 Engis - Tél. (041) 75 20 76

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 068-0127020-74

Président:

Desiré PIRLOT
Route de Collonges, 5406 Waha
Tél. (084) 31 16 54

Secrétaire-Trésorier:

Emile DUMONT
Rue Hubert Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne - Tél. (084) 31 40 30

NAMUR

C.C.P. 000-0364057-16

Président:

Guy DARGE
Avenue de la Voquée 171,
5730 MALONNE - Tél. (081) 44 41 87

Secrétaire:

Pierre FRANKART
Rue Fostie 8,
5190 Yvoir (Ereghelles) - Tél. (082) 61 23 41

Trésorier a.l.:

Guy DARGE
Avenue de la Voquée 171,
5730 MALONNE - Tél. (081) 44 41 87

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12

Président:

René REMICHE
Rue de la Justice 1 A
6520 Neufchâteau (Arlon)
Tél. (061) 27 68 23

Secrétaire-Trésorier:

Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6500 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0800173-20

Président:

Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Secrétaire-Trésorier:

Joseph LABOUESE
Rue du Home 24
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 15 42

VIELSALM

C.C.P. 000-0807076-13

Président:

Guy REMACLE-SEVRIN
Rue Jean Bertholet 2
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 61 69

Secrétaire:

Lucien PAQUAY
Ville-du-Bois 4
6690 Vielsalm

Trésorier:

Joseph HERMAN
Rue Fosse Routelette 40
6690 Vielsalm

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48

Président:

Lucien MASSIN
Avenue Bouvier 110, 6762 Saint-Mard
Tél. (063) 97 73 04

Secrétaire-Trésorier:

Ghislain BAAR
Rue St-Jean 22
6762 Saint-Mard

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Rue du Pénitencier 15

5406 Waha

C.C.P. 068-0627580-17

Tél. (084) 31 53 45

Président:

Lt-Colonel e.r. C. BERNARD
3 sur les Hys
5400 Marche-en-Famenne

Secrétaire-Trésorier:

Marcel LEURIS

RESISTE ET MORDS!

EDITORIAL



5^e Chasseurs Ardennais. Mobilisés en 1939-1940

CINQUANTE ANS DEJA!

L'aube allait se lever sur un beau jour de mai. Le printemps avait les senteurs matinales. Depuis ARLON jusqu'à TROIS-PONTS tout au long des 80 kilomètres de front que tenait la 1^{re} DChA les sentinelles voyaient poindre l'aube d'un nouveau jour ensoleillé, elles rêvaient à la relève et aux permissions rétablies. La Pen-tecôte c'était le dimanche à venir. Nos Chasseurs Ardennais ne la fêteraient pas.

L'alerte est générale, c'est la vraie cette-fois.

Dans quelques jours il y aura cinquante ans que nos Chasseurs Ardennais sont entrés dans la guerre.

Dès le petit matin toutes les destructions sautent. Le front s'embrase, partout nos Chasseurs Ardennais sont au contact; disciplinés et bien entraînés ils vont faire face, ils vont freiner l'ennemi, le ralentir, c'est leur mission; ils vont combattre, c'est leur devoir. Lorsque le soir tombe la terre d'Ardenne aura bu leur sang. De jeunes vies pleines de promesses se sont éteintes à tout jamais. Combien de femmes, d'enfants, de pères et de mères seront ce jour là tragiquement et brutalement séparés pour toujours de ceux qu'ils aimaient?

En ce soir du 10 mai 1940 le tribut à payer est lourd, dans nos Ardennes quarante-deux Chasseurs Ardennais sont tombés et sur le canal Albert vingt-trois artilleurs du 20A ne se relèveront plus. Ils vont précéder tous ceux qui feront le sacrifice de leur vie, qui seront blessés ou mutilés au cours de la campagne des dix-huit jours, dans les rangs de la résistance, dans les prisons ou dans les camps.

C'est à vous, à vous les anciens, les survivants de cette épopée tragique et exemplaire, que les plus jeunes veulent aujourd'hui rendre hommage. Ceux qui vous succèdent vous doivent des décennies de paix et de liberté. Vous avez été et vous restez exemplaires pour nous qui n'avons pas connu la guerre. Nous vous disons MERCI.

Chers Anciens, avant que le souvenir ne s'en perde, racontez-la cette épopée, racontez-la à vos petits-enfants. Pour vous, nous la raconterons à notre tour.

TRESORERIE NATIONALE
Exercice social 1989-1990
LISTE DES VERSEMENTS DE SOUTIEN
AU BULLETIN

M.J. BERNARD, Liège	500
Mme Virginie PLAS, Bruxelles	500
Mme François GUIOT, Bruxelles	1000
M. P. ROME, Limerlé	500
M. André GATELIER, Gilly	750
M. Henry SERET, Bruxelles	300
M. Edgard LENGLET, Philippeville	250
M. Eugène ANSAY, Herbeumont	300
M. Philippe RESTEAU, Waterloo	100
M. VAILLANT, Namur	200
M. Léon VAILLANT, Hévíllers	200
M. Henri LOBBIE, Antoing	1000
Section Brabant	7000
Section Molenbeek	500
Mme DAUPHIN, Bruxelles	500
Mme Joseph SCHMITZ, Arlon	1000
Mme Germaine GUERIN, Nisramont	1000
M. Henri SERET, Bruxelles	500
M. Marcel CHERRY, Arlon/Bonnert	250
M. Fernand FAIRON, Lorentweiler	250
Mme Georges LOUIS, La Calamine	250
M. Nicolas NERENHAUSEN, Jemeppe s/Sambre	250
Mme Georges HICAIL, Arlon	250
M. Emile THILL, Fernelmont	250
M. Jean COLLE, Arlon	150
M. Robert DEBIERE, St Hubert	100
Mme Jean LAMBE, Arlon	100
Mme Alphonse MOREL, Magnée/Fiéron	100
M. Maurice NEZER, Bodange	100
M. Georges PETERS, Arlon	100

Au 31 décembre 1989 18.250

CEREMONIES ET MANIFESTATIONS EN 1990

- Le 27 décembre 1989, des membres de la Fraternelle et cinq drapeaux assistaient à la relève de la garde aux Palais Royaux à Bruxelles par le 3^e Chasseur Ardennais.
- Le 16 février 1990 une dizaine de membres de la section du Brabant et trois drapeaux étaient présents à la cérémonie d'hommage à la mémoire des Membres défunts de la Famille Royale en l'Eglise Notre-Dame de Laeken.
- 6 avril 1990: Marche-en-Famenne, remise de commandement au 1ChA;
- 29 avril 1990: Vielsalm, Congrès National;
- 10 mai 1990: Martelange-Bodange-Bastogne, 50^e Anniversaire de l'entrée en guerre de la Belgique;
- 10 mai 1990: Autres sections et 3^e Chasseurs Ardennais, 50^e Anniversaire de l'entrée en guerre de la Belgique;
- 20 mai 1990: Courtrai, Journée Nationale de la Lys-50^e Ann. des combats de 1940 en présence de S.M. le Roi - début des manifestations;
- 20 mai 1990: Courtrai, Journée Nationale de la Lys-50^e Ann. des combats de 1940 en présence de S.M. le Roi - début des manifestations;
- 21-23 mai 1990 Bodange (1 ChA), Bastogne (20A), Vielsalm (3 ChA) départ, Marche commémorative du 50^e Anniversaire-mai 1940;
- 23 mai 1990: Temploux, arrivée des trois unités et cérémonie d'hommage à 17h00;
- 23 mai 1990: Arlon, Fête de l'Infanterie et Fastes de l'EI.
- 26 mai 1990: Temploux, départ des coureurs des trois unités à 09h00;
- 27 mai 1990: Vinkt, arrivée des coureurs et des trois unités à 16h00.

IN MEMORIAM

- M. Jean WELES, Trésorier durant de nombreuses années de la section régionale de Bastogne-Martelange et Vaux-sur-Sûre de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Il était né le 15 septembre 1919 et est décédé le 25 novembre 1989.
- M. Julien DUMONT, Secrétaire de la section régionale de Vielsalm de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Il était né le 18 juin 1910 et est décédé le 9 novembre 1989.
- M. Albert ETIENNE, Président d'honneur de la section régionale de Bastogne-Martelange et Vaux-sur-Sûre de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Il était né le 15 février 1915 et est décédé le 23 décembre 1989.

**QUELQUES CHANGEMENTS
DANS DES COMITES DE SECTIONS
ET DELEGUES AU C.A.**

- Délégué de section : HUY :
Acolphe LHEUREUX au lieu de Emile ANSELME
Rue du Levant 8
5210 Seilles
- Délégué de section : NAMUR :
Guy DARGE au lieu de Léopold MISSON
- Section de HUY : Président a.i. :
Robert TANIER
Rue des 3 Ponts 7
5200 Huy
- Section de VIELSALM : Secrétaire :
Lucien PAQUAY au lieu de Julien DUMONT,
Ville-du-Bois 4
6690 Vielsalm
- Trésorier:
Joseph HERMAN au lieu de Emile GOOSSE
Fosse-Roulette 40
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 42 07.

Je cherche à réaliser une bibliographie de tous les ouvrages de langue française publiés par des militaires (de carrière ou non), prisonniers de guerre en 1940-45, ouvrages de cinq pages minimum sans compter les couvertures et non parus dans un périodique. Si vous avez publié un tel ouvrage ou en possédez, pourriez-vous me faire parvenir les renseignements tels que dans l'exemple ci-dessous:

«l'Echiquier du Roi» de Daniel DUCARME. Editions Desclée de Brouwer. Je suis évidemment intéressé par tout renseignement supplémentaire.

Ces renseignements sont à faire parvenir à l'adresse suivante:

**Monsieur le Major Emile Schweicher
c/o Monsieur Jacques SCHWEICHER
Rue des Hêtres, 8 — 6700 Arlon**

Je remercie d'avance toutes les personnes qui voudront bien m'aider dans la réalisation de ce travail.

LA VIE DE LA FRATERNELLE



MODIFICATIONS DES STATUTS

Le conseil d'administration de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais se réunira le 31 mars 1990 et préparera la 45^e Assemblée générale statutaire du 29 avril 1990 au Congrès de Vielsalm.

Au cours de cette réunion du C.A. du 31.3.1990 seront examinés, entre-autres, les points suivants:

- Elections statutaires: seront sortants et rééligibles MM. Jean GOFFART et Marcel LEURIS, vice-présidents nationaux; François GUIOT, secrétaire national et le Colonel e.r. René MOINY, administrateur-conseiller ainsi que tous les représentants des sections.

La présidence nationale assurée actuellement par le Congrès de Liège par M. Joseph ANDRE est toujours à l'ordre du jour. Ce dernier sera sortant et rééligible en 1991 à l'Assemblée générale d'Arlon le 28 avril 1991.

Les candidatures des membres sortants et rééligibles et autres de 1990 parviendront au Président national pour le 15 mars 1990 (voir circulaire n° 3 du 18.12.1989 n° 4 du 23.2.1990).

- Révisions ou modifications des statuts du 30 avril 1972 proposées par la Commission d'examen et de révision lors de sa réunion tenue le 18 décembre 1989 à Marche-en-Famenne et dont les membres ont remis leurs commentaires définitifs.

Ci-après, les révisions ou modifications qui seront proposées au Conseil d'administration du 31 mars à Arlon (EI).

Comme vous pourrez le remarquer, il n'y aura pas de changements importants et nous restons toujours en règle vis-à-vis de la loi sur les ASBL du 27 juin 1921.

- Examens des divers rapports.
- Le Congrès national du 29 avril à Vielsalm.
- Distinctions honorifiques dans les Ordres nationaux (mouvement quinquennal 1990) et Médailles du Mérite de la Fraternelle - Promotion 1990.

- Revue des sections.
- Divers.

Remarques: Conformément à l'article 29 f) des statuts, les sections qui souhaiteraient porter un point à l'ordre du jour devront le faire par écrit, **treize jours** avant cette assemblée générale, à l'adresse du secrétaire national.

Modifications proposées aux statuts de la Fraternelle voir ci-après.

**Le repas au congrès de VIELSALM ne sera pas pris à la caserne du 3ChA mais bien dans la salle omnisport des DOYARDS à 150 m de la gare.
L'itinéraire sera fléché.**

La modification essentielle qui vous est proposée a été approuvée, dans son principe, lors du dernier congrès national à Liège. Elle a pour but de permettre à TOUS les chasseurs ardennais de devenir membres effectifs de notre association.

Une autre modification importante a pour but d'autoriser la création de sections régimentaires. Elle découle logiquement de la première et ne fait que régulariser la situation de la section du 1 ChA qui n'est pas «régionale». Elle permettra la création d'autres sections régimentaires, notamment au 3ChA.

Les autres modifications sont mineures. Elles découlent des deux premières ou sont purement administratives.

D'autres propositions importantes ont été faites à la commission des statuts en vue de modifier la représentation des membres à l'AG et la façon d'y voter. Comme certaines d'entre elles étaient divergentes voire contradictoires, la commission n'a pas eu la possibilité de les étudier à fond. Elle en saisira le conseil d'administration après l'AG de 1990.

Vous trouverez ci-dessous les modifications proposées par la commission. Aucune d'entre elles ne concernant l'objet de l'association (art. 4), elles devront être approuvées à la majorité des deux tiers conformément à la loi et aux dispositions des art. 26 à 28 des statuts.

L. MARLIERE

Art. 2: La Fraternelle des Chasseurs Ardennais est une association nationale indépendante. Elle regroupe et représente tous les Chasseurs Ardennais et tous les anciens combattants des deux divisions de Chasseurs Ardennais de 1940. Elle peut participer à tout groupement d'associations d'anciens combattants et d'anciens militaires, sur décision de son conseil d'administration. Cette décision doit être proposée à la ratification de la plus proche assemblée générale. Son (ou ses) délégué(s) est (ou sont) désigné(s) par le conseil d'administration.

Art. 8: La fraternelle se compose de membres effectifs, de membres honoraires, de membres d'honneur et de membres sympathisants.

Art. 9: Peuvent devenir membres effectifs:

- a) Tous les militaires ou anciens militaires servant ou ayant servi, effectivement, dans une unité de Chasseurs Ardennais.
- b) Tous les militaires ayant appartenu, après le 9 mai et avant le 28 mai 1940, à une autre unité des deux divisions de Chasseurs Ardennais citée à l'art. 4 des présents statuts.
- c) Tous les résistants armés reconnus ayant porté le béret vert dans les maquis.

Art. 10: supprimer «et adhérents».

Art. 11: supprimer «régionale».

Art. 12: abrogé.

Art. 13: Les membres sympathisants sont ceux qui, ne réunissant pas les conditions prévues aux articles 10 et 11, veulent témoigner leur

solidarité et leur sympathie aux Chasseurs Ardennais et qui paient, à la fraternelle, une cotisation annuelle dont le taux minimum est fixé par l'assemblée générale.

Le membre sympathisant doit être présenté, à sa section, par deux membres effectifs qui répondent de son honorabilité.

Art. 14: lire «300 F»; le 2^e alinéa devient la deuxième phrase; à partir de «La quote-part.....» devient le deuxième alinéa.

Art. 17: supprimer «régionales».

Art. 21: supprimer «adhérents»; remplacer «protecteurs» par «sympathisants».

Art. 22: b) ajouter «ou régimentaires».

Art. 23, 26, 27, 28 et 29: supprimer: «régionale» «régionales».

Art. 30: supprimer «régionales»; après «convocation individuelle aux membres», lire: «la date et le lieu de l'assemblée générale sont, éventuellement, confirmés par la presse nationale, régionale ou locale».

Art. 32: supprimer «régionales».

- Art. 34:** lire:
 - b) les vice-présidents nationaux;
 - e) le directeur rédacteur en chef et éditeur responsable du bulletin;
 - f) l'administrateur du bulletin.

Art. 35: lire «les vice-présidents nationaux dont l'ordre de préséance est déterminé par l'ancienneté dans la fonction».

Art. 37: supprimer «régionales».

Chapitre VI: le titre est modifié: lire «Les sections».

Art. 40 et 49: supprimer «régionale» et «régionales».

Art. 50: supprimer «régionales»; lire: «Les sections ont leur propre administration et leur propre compte bancaire.....».

Art. 51, 52 et 53: supprimer «régionale», «régionales» et «régionaux».

Chapitre VII — Bulletin.

Art. 54: La fraternelle publie un périodique intitulé «Le chasseur ardennais». Le président assume la direction de cet organe dont le directeur rédacteur en chef et éditeur responsable et l'administrateur ou l' (les) administrateur(s) adjoint(s) sont désignés par le conseil d'administration.

Art. 55: L'administrateur ou l' (les) administrateur(s) adjoint(s) sont chargés des tâches relatives à l'administration du bulletin et, notamment, de la tenue à jour de sa distribution qui est assurée gratuitement, à tous les membres, quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent. La gestion financière est assurée par le trésorier national.

Art. 56: Le directeur rédacteur en chef et éditeur responsable et l'administrateur sont responsables de la présentation du bulletin. Avec les rédacteurs désignés, ils recherchent et recueillent, à cet effet, la matière à y insérer.

ARLON

Nous ont quittés

- Madame Julia Scheer, 77 ans, veuve de notre ami Lucien Rodrigue - membre honoraire - 22, rue des Déportés à 6700 Arlon.
- Madame Julia Leclerc, 78 ans, épouse de notre ami et membre Désiré Delhez - 126, rue de Toernich à 6700 Arlon.
- Raymond Faack - 70 ans - Secrétaire-Trésorier de la section d'Arlon de la Fédération Nationale des invalides de guerre - campagne 1940 à la 10^e Cie du 1^{er} régiment ChA - grand mutilé de guerre, grièvement blessé à Léglise à l'aube du 10 mai 1940-65, rue de la Semois à 6700 Arlon.
- Eloi Guebel - 74 ans - campagne 1940 au 2^e régiment ChA - prisonnier et invalide de guerre - 57, rue de Toernich à 6700 Arlon.
- Madame Marie-Josée Rodriguez - 71 ans - épouse de notre ami et membre Albert Clémant - 6, rue des Espagnols à 6700 Arlon.
- Camille Guillaume - campagne 1940 à la 2^e cie du 1^{er} régiment ChA - volontaire de guerre au 6^e bataillon de fusiliers. C'est le drapeau de la section du Brabant qui nous a représentés aux funérailles. 83, rue Démosthène à 1070 Bruxelles.
- Madame Marie Recing - 85 ans - veuve de notre ami et ancien secrétaire de la section d'Arlon Albert Maréchal - membre honoraire - 24, rue des Espagnols à 6700 Arlon.
- Ferdinand Crochet - 79 ans - attaché de direction retraité de la B.E.L. à Arlon - ancien trésorier national et local de la Fraternelle - médaille d'or au mérite de la Fraternelle - campagne 1940 au 1^{er} régiment ChA. - 171, rue de Bastogne à 6700 Arlon. Etaient présents aux obsèques de notre ami et ancien trésorier national, outre une très importante participation de la section d'Arlon, le colonel e.r. **Arthur Derille**, administrateur national, une délégation avec drapeau de la section Neufchâteau-Lioramont conduite par son président **René Remiche** ainsi que les porte-drapeau de la section du Brabant (Fraternelle du 10^e ligne) et sous-section de Molenbeek. Merci à tous ces dévoués.
- Madame Georgette Kieffer - 67 ans - veuve du colonel e.r. Marcel Lesire - membre sympathisant - 2, rue du Panorama à 6705 Waltzing.

Nous réitérons aux familles dans la peine nos fraternelles et très sincères condoléances.

Bilan de l'exercice 1988-1989.

Au cours d'une récente réunion du comité, le président a fait le bilan de l'exercice écoulé. La situation générale de la section est très satisfaisante: cette année encore et pour la dernière fois sans doute, nous sommes arrivés non seulement à combler les vides laissés par les nombreux décès et refus mais encore à progresser. Il reste un peu partout d'anciens chasseurs ardennais, mais cette dernière garde est irrédicible et reste sourde à nos appels. Au 31 octobre

1989, la section comptait 733 membres en règle de cotisation se répartissant comme suit:

370 ChA. anciens: — 14 par rapport au 31.10.88
144 ChA. nouveaux: + 5 par rapport au 31.10.88
138 honoraires: + 6 par rapport au 31.10.88
81 sympathisants: + 11 par rapport au 31.10.88

soit un gain de 8 unités

Au cours de l'exercice écoulé nous avons enregistré 60 nouveaux membres dont 19 anciens chasseurs ardennais. Nous leur souhaitons la bienvenue et une longue présence au sein de notre fraternelle.

Nous en avons malheureusement perdu 52 soit par décès, refus, transferts, partis sans laisser d'adresse, etc...

Les comptes vérifiés par deux préposés et contre-signés par le président sont en léger déficit mais ne présentent aucun problème. Toute les invitations à des manifestations patriotiques, réunions, assemblées, congrès ont été honorées dans la mesure du possible; une délégation avec drapeau était présente aux obsèques de nos camarades. Plus de 80 prestations à l'actif de nos porte-drapeau témoignent de la vitalité et du dynamisme de la section. Au cours de la réunion il fut beaucoup question du Congrès National qui aura lieu l'année prochaine, le dimanche 28 avril 1991 à Arlon. Nous en reparlerons. Comme d'habitude, la soirée s'est terminée par le verre de l'amitié.

Un grand merci à tous les participants.

Quelques dates à retenir et à bloquer dans votre agenda.

1. Congrès National à Vielsalm

Le dimanche 29 avril 1990

Les inscriptions sont clôturées le 9 avril et ne seront définitives qu'après versement du prix de la journée (transport gratuit) au C.C.P. n° 000-0980849-82 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais section d'Arlon. Voir programme et détail au début de ce bulletin. Renseignements éventuels chez le président (tél. 22.20.93).

2. Messe pour les Chasseurs Ardennais vivants et défunts de la section.

Le samedi 5 mai en l'église St Donat à 18h30 sauf imprévu. Consulter à ce sujet le journal «Canillons d'Arlon». Invitation cordiale à tous et à toutes.

3. Commémoration des combats de Bodange - 50^e anniversaire

Le jeudi 10 mai.

Le programme de la journée n'est pas encore définitivement établi. Renseignements et inscriptions chez le président (tél. 22.20.93). Des voitures seront à la disposition des camarades qui désirent y participer.

4. Notre excursion annuelle

A la demande générale une excursion de 3 ou 4 jours en Normandie est en préparation. Date et programme vous seront communiqués ultérieurement dans la presse locale; elle aura probablement lieu dans le courant du mois de juin.

5. Marche du Souvenir et de l'Amitié

Du mercredi 27 juin au samedi 30 juin 1990.

ATHUS

Décès

Gerson Raymond, né à Athus le 27 janvier 1914, y décédé le 15 décembre 1989, ancien du 1^{er} Régiment Chasseurs Ardennais, y fut mobilisé en août 1939; ancien combattant et prisonnier politique.

Nicolay Pierre Léon, né à Turpange le 22 novembre 1912, décédé à Messancy le 25 décembre 1989, mobilisé au 1^{er} Régiment Chasseurs Ardennais; il fut prisonnier et invalide 40-45.

Hames Joseph né à Messancy le 16 novembre 1912 et y décédé le 22 janvier 1990. Ancien du 10^e de Ligne, il avait été mobilisé au 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais.

A sa famille nous réitérons nos fraternelles condoléances et remercions les «Bérets Verts» qui étaient très nombreux pour rendre la dernière hommage.

Nous réitérons, à la famille, nos fraternelles condoléances et remercions les nombreux bérets verts présents à leurs funérailles.

NOTRE «DINER CHOUROUTE»

C'est le dimanche 11 février, à 12h30, qu'aura lieu, en la salle Saint Hubert, de Turpange, notre traditionnel repas «chouroute». Le prix sera de 400 Frs avec apéritif et dessert. Notre maître-coq sera, comme les deux dernières éditions, Jean-Luc Quinet et son accueillant personnel de service. Invitation à tous les membres.

BASTOGNE

Décès

Jean Welès - Trésorier de la section, Secrétaire de différentes associations patriotiques de Bastogne. Prisonnier de guerre, décédé à Bastogne, le 23 novembre 1989 à l'âge de 71 ans, époux de Mme Renée Schmitz. Une foule nombreuse assistait aux funérailles, parmi laquelle des Autorités Militaires et Communales.

De nombreux anciens combattants accompagnaient Jean à sa dernière demeure. Une bonne quinzaine de drapeaux des associations patriotiques belges et étrangères ornaient le choeur de l'église.



Jean Welès

Fernand Richard de Longchamps. Délégué de la section. Décédé à Ste-Ode, le 2 décembre 1989 à l'âge de 64 ans. Epoux de Mme Marie-Thérèse Frères. Un membre qui se dévouait entièrement à la Fraternelle.

Albert Etienne - Président d'Honneur de la section régionale. Président régional de l'A.S. Professeur honoraire de l'Athénée Royal de Bastogne. Décédé à Bastogne, le 20 décembre 1989 à l'âge de 74 ans. Epoux de Mme Suzanne Collard. Les funérailles se sont déroulées en présence d'une foule nombreuse parmi laquelle le Ministre Lutgen, le Député Olivier, Louis des délégations d'anciens Chasseurs Ardennais, d'anciens combattants d'enseignants.



Albert Etienne

Fernand Zabus - Membre effectif de la Fraternelle, décédé à Bastogne, le 20 décembre 1989 à l'âge de 80 ans. Epoux de Mme Anna Bontems

Georges Nezer - Membre effectif de la Fraternelle, de Bastogne. Décédé à Ste-Ode, le 21 décembre 1989 à l'âge de 81 ans. Epoux de Mme Marie Fox.

La Fraternelle était représentée à ces funérailles. La Fraternelle présente aux familles éprouvées ses sincères condoléances.

Chronique régionale

Le 9 décembre 1989 - **Festivités et manifestations patriotiques** à Bastogne.

Les festivités traditionnelles de la Foire aux Noix coïncident avec la commémoration de l'anniversaire de l'offensive de l'Ardenne. La manifestation patriotique dédiée à la mémoire de nos Vaillants Défenseurs Américains s'est déroulée par un temps exécrable mais, les Anciens étaient au poste.

13h45 - Défilé Patriotique. Dépôts de fleurs au Monument Patton et au Monument Mac Auliffe.
15h - Inauguration de la Place de la Paix
— Réception à l'Hôtel de Ville.

— Office religieux à la mémoire des Prisonniers de guerre et des Fusillés.

Chronique régionale

La section a l'honneur d'inviter les membres de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais à participer à la traditionnelle manifestation Patriotique à la mémoire du Caporal CADY, des Chasseurs Ardennais morts pour la Patrie et, de la commémoration du 45^e anniversaire de la libération des camps de Prisonniers de Guerre, qui se déroulera, à Bastogne, le 10 mai 1990.

Déroulement de la manifestation

18h.15: Dépôt de fleurs au Mémorial CADY.
18h.30: Service religieux en l'Eglise St-Pierre
Dépôts de fleurs au Monument aux Morts
Réception, pour le Vin d'Honneur, à l'Hôtel de Ville de Bastogne.

BERTRIX-PALISEUL

Congrès National à Vielsalm le 29 avril 1990

Comme annoncé dans le bulletin n° 159, le déplacement en car se fera avec la section de Bouillon. Embarkement pour tous les congressistes de la section

de Bertrix-Paliseul à 7h30' à Bertrix, Grand-Place. Nous vous demandons d'être très nombreux car il faudra, très probablement, voter la modification des statuts de la fraternelle.

Tous les ex-chasseurs ardennais, jeunes et moins jeunes, doivent porter fièrement le béret vert. Les participants doivent s'inscrire chez le président E. Colson avant le 1^{er} avril. Le prix du repas, 750 F tout compris, par personne, est à verser pour le 1^{er} avril au CCP: 000-0380547.16 de la Fraternelle Chasseurs Ardennais, section de Bertrix-Paliseul, Cité des Chasseurs Ardennais 2, 6803 Herbeumont.

F.N.A.P.G., Section de Bertrix

La section des anciens prisonniers de guerre de Bertrix qui compte encore, dans ses rangs, 92 P.G. et 81 veuves de P.G. dont 90% d'anciens chasseurs ardennais a élu un nouveau vice-président en la personne de notre membre ChA Joseph Genard, rue du Gibet, 36 à 6800 Bertrix.

Rappel des membres du comité:

Président d'honneur: Jean Delogne, 6800 Bertrix
Président: Emile Colson, ChA, 6803 Herbeumont
Secrétaire-trésorier: Camille Dumai, ChA, 6800 Bertrix
Vice-présidents:

1/ Justin François, ChA, 6801 Biourges
2/ Joseph Genard, ChA, 6800 Bertrix
Porte-drapeau: Louis Foulon, ChA, 6800 Bertrix
Commissaires:

Mesdames J.B. Pignolet et Martin-Deorn, 6800 Bertrix

M. Augustin Bajiot, ChA, 6800 Bertrix
M. Alfred Thomas, ChA, 6801 Rossart
M. Arthur Dorgeo, ChA, 6800 Blanche-Oreille
M. Louis Collot, ChA, 6800 Bertrix
M. Jean Picart, ChA, 6800 Bertrix
M. André Baude, 6803 Herbeumont
Contrôleurs aux comptes:
René Collot, ChA, 6800 Bertrix
Alfred Labbé, ChA, 6804 Cugnon
Secrétaire-adjoint et relations publiques:
Marcel Lebas, 6801 Orgeo, ex-membre de l'A.S.

N'oubliez pas le Congrès provincial de la F.N.A.P.G. du 17 juin 1990 à Bertrix.

COTISATIONS 1990

Comme chaque année à même époque, je dois remercier nos vaillants délégués pour la rapidité de l'encaissement des cartes de membres. La palme revient, cette année, à notre délégué Onésime Martin de Bertrix qui en cinq jours a encaissé 69 cotisations. Bravo.

Le président

Décès

Nous avons conduit à leur dernière demeure:

- le 4 janvier 1990: notre membre effectif d'OR GEO, SAC Ghislain-Lucien ChA et ex P.G. 1940-1945;
- le 13 janvier 1990: notre membre effectif d'OR GEO, CLAUDE George A.C. - ChA;
- le 17 janvier 1990: enterrément à TOURNAY (NEUFCHATEAU) de CHAINEUX Firmin membre effectif de MORTEHAN.
- le 26 février 1990: notre membre effectif de BLANCHE-OREILLE, HENNON Marcel A.C. - ChA.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

BOUILLON

Comité Régional

Notre comité s'est réuni le 17 décembre 1989.

Il a arrêté le calendrier des manifestations auxquelles nous participerons en 1990, à savoir:

CONGRES NATIONAL le 29 avril 1990.
Commémoration de la fin de la Guerre 40/45 le 8 mai.
Assemblée générale régionale le 27 mai 90. Impossible de fixer une autre date.

Nous enverrons aussi une délégation à Florenville et à Etalle à l'occasion de l'inauguration d'une rue des Chasseurs Ardennais.

Dates à préciser.

Une circulaire sera envoyée en temps voulu pour préciser les instructions pour ces manifestations.

Le comité a aussi approuvé les comptes 1989.

Une excursion sera organisée au cours de la première semaine de septembre 90.

IN MEMORIAM

Notre ami Léopold Rochet est décédé le 24 décembre 1989.

C'était un délégué de section courageux, fidèle et dévoué. Il nous a quittés à l'âge de 78 ans.

A sa famille, nous réitérons nos très sincères et fraternelles condoléances.

BRABANT

Notre ami Gabriel Adam, porte-drapeau de la sous-section de Molenbeek a la joie depuis le 9 janvier de pouvoir choyer un arrière petit-fils. Nos félicitations et vœux de bonheur au petit Michaël.

Dernière minute

Nous avons appris avec émotion et tristesse le décès d'un grand bonhomme de la Fraternelle et membre de notre section, Henri Burnet nous a quittés le 29 décembre dernier à Amanoe (France).

Madame Burnet nous dit qu'il fut très affecté à l'annonce du décès de son ami Emile Anselme, et votre serviteur partageait la même chambre que ces deux amis à la cie Ecole/ChA. en 1934.

Originaire de Saint-Léger, il fut affecté à Vielsalm à l'issue de la compagnie école.

La Fraternelle perd un de ses héros de 1940 et nous, un ami qui ne reculait pas devant trois jours de voyage pour assister, jovial et souriant, à toutes nos cérémonies nationales: Congrès, Vinkt...

Tous ceux qui l'ont connu, et ils sont légion, auront pour Henri une pensée pieuse.

Nous présentons à Madame Burnet et à ses enfants, dans la peine, nos sentiments de vives condoléances et de sympathie.

Cotisations

Comme annoncé précédemment, notre circulaire 4/89 contenait un formulaire-virement pour effectuer le paiement de votre cotisation (MINIMUM 300 F) de l'année en cours.

CCP. 000-0352242-35 de la section du Brabant. Nous remercions déjà les 150 premiers membres qui ont payé spontanément cette cotisation.

Cérémonies 1990

Le 29 avril: Congrès national annuel à VIELSALM
Le mois de mai ramène chaque année l'anniversaire de nos combats de 1940:

Le 20 mai: rassemblement au Monument de la Lys à Courtrai. La section du Brabant se réjouit particulièrement de constater que nos instances nationales (cfr. l'éditorial du Général Champion dans le bulletin 158 3/89) vont mettre sur pied et organiser la participation massive de notre Fraternelle à cette cérémonie.

Le 27 mai: Pèlerinage traditionnel à VINKT.

Le comité vous fera connaître en temps utiles les dispositions arrêtées par la section pour ces trois événements.

Relève de la garde au Palais royal

A l'invitation du Lieutenant-colonel BEM KEUTIENS, chef de corps, nous étions présents le 27 décembre 89 (deux drapeaux et une vingtaine d'anciens) à la relève de la garde au Palais, par le 3^e Bataillon des Chasseurs Ardennais de VIELSALM.

55^{ème} anniversaire de la mort de SM le Roi Albert.

Le 17 février 1990, nous étions présents en l'église de LAEKEN à la messe anniversaire traditionnelle à la mémoire du Roi Chevalier.

Nous avons pu lire l'article suivant dans un journal local de KORTENMARK (traduction libre):

14 octobre 1918 - Jour du 10^e Régiment de Ligne. Commémoration de la libération de KORTENMARK.

Le dimanche 22 octobre 1989, une tradition annuelle bien établie ramena à KORTENMARK une délégation de la section du Brabant de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

En compagnie du Bourgmestre et de deux Echevins, elle déposa des fleurs au Monument aux morts de KORTENMARK, près de l'église St-Bartholomeus, en rappelant le sacrifice des héros de 14-18 et 40-45. Le même geste pieux se renouvela à la plaque-mémorial scellée dans la façade du nouvel Hôtel de ville.

Le journal ajoutait: «Grâce au combat héroïque de ce 10^e Régiment de Ligne, KORTENMARK fut reconquise le 14 octobre 1918. C'est pourquoi une rue, située entre la Stationstraat et la Nieuwstraat, porte son nom.

Les activités et les traditions de ce Régiment d'ARLON furent reprises par les Chasseurs Ardennais actuels, et ainsi, la section du Brabant de la Fraternelle se rend en délégation, chaque année en octobre à KORTENMARK pour y rendre hommage à ces héros de 1918». Notre délégation, conduits par le président GUSTIN, fut reçue chaleureusement par MM. le Bourgmestre LAMBRECHT, les Echevins CLAEYS, et LOUWAGHE et Melle KRISTEN hôtesse.

ETALLE-HABAY-TINTIGNY

C'étaient nos amis - C'étaient nos frères.

- CORNET Joseph - Rossigno;
- DEOM Jean - Habay-La-Neuve;
- JACOBY Jules de Mortinart-Etalle;
- OUDKERK Jean de Vance;
- PIERSON Albert d'Habay-La-Neuve.

Ayons très souvent une pensée pour eux et pour leurs familles auxquelles la Régionale présente ses fraternelles condoléances.

N'oublions jamais leur souvenir.

Prochaines manifestations - 1^{er} semestre 1990

Ci-dessous les prochaines activités de la Régionale, au cours du 1^{er} semestre 1990.

Assemblée générale de la régionale à TINTIGNY

Journée de la Régionale à HOUEDEMONT

Congrès national à VIELSALM

Concours de wrist à HOUEDEMONT

Excursion de la régionale

Anniversaire de l'Armistice 1945.

50^e anniversaire de la guerre 1940-45.

Inauguration d'une place des Chasseurs Ardennais à ETALLE

Congrès F.N.A.P.G. à BERTRIK. (Juin).

Nous vous espérons très nombreux à ces organisations. Les dates et les modalités seront communiquées à chaque membre par les délégués des sections (qui les recevront de la Régionale).

Membres pour l'année 1990

Tout au cours de l'année sociale (du 01 novembre au 31 octobre) de nouveaux membres peuvent venir se joindre à nous. Que ceux qui désirent inscrire des nouveaux membres n'hésitent pas, des cartes sont disponibles au Secrétariat de la Régionale. Tous ces nouveaux membres seront accueillis avec plaisir parmi nous.

FLORENVILLE

Vue de la Section

Le dimanche 22 octobre à midi, près de soixante anciens se retrouvaient au restaurant du Monty à Florenville pour le banquet annuel.

Accueil charmant, menu excellent, ambiance chasseurs ardennais, tout pour faire de cette journée un souvenir agréable.

Le 16 décembre, au Hall des Sports à Florenville, eut lieu notre assemblée qui ne fut générale que par le nom étant connu le grand nombre d'excusés pour cause de maladie. Le président ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue à ceux qui résistaient. Après l'appel des morts - 19 depuis la dernière assemblée - et la minute de silence, il retraça les activités de la section puis fit le point sur l'avancement du projet de monument. La pierre est presque à pied d'œuvre et sera posée dès la fin de l'hiver. La date d'inauguration n'est pas encore fixée définitivement, elle dépendra d'autres manifestations prévues à l'échelon national. Le trésorier donna ensuite lecture des comptes pour l'année 1989. La caisse se porte bien malgré une diminution due aux frais grandissant chaque année des faire-part de décès dans un quotidien. Après les «civres», la réunion se prolongea par le verre de l'amitié.

Décès

La nouvelle année sociale commence mal pour la section
EASTIN Louis de Florenville nous quitta en octobre. Ancien de 40, ancien secrétaire communal de Florenville pendant plusieurs décennies, il était très connu dans le monde administratif communal et provincial pour sa compétence et son joyeux caractère.
ADAM Joseph de Frénois, ancien de 40, membre de la section depuis de nombreuses années nous a quitté en novembre.
Fuis, à 48 heures d'intervalle, nous perdions deux autres membres de notre comité.

THEODORE Albert, décédé le 15 janvier, membre dévoué et assidu, participait à toutes nos manifestations et était l'animateur de nos joyeuses réunions. Etant bourgmestre honoraire de Florenville, il était spécialement chargé des relations de la section avec l'autorité communale. En même temps, il assumait la prési-

dence de la section locale des anciens combattants. Deux jours après, le 17 janvier, c'était notre porte-drapeau qui nous abandonnait.

LEMAIRE Jean, ancien de 40, ancien prisonnier et invalide de guerre, portait le drapeau à toutes les manifestations patriotiques, à tous les enterrements des anciens. Par n'importe quel temps, Jean était toujours présent. D'un dévouement total, d'une amabilité discrète, il était fier de porter l'emblème à la hure. Lorsqu'il défilait, drapeau sur l'épaule, toute cette fierté émanait de sa haute stature et de son regard fixe, et se communiquait à ceux qui le suivaient. Merci, Jean, pour ce prestige que tu as donné à la section.

Chers amis disparus, la section gardera de vous le meilleur des souvenirs.
Nous réitérons à leurs familles, nos fraternelles condoléances.

EUPEN

La vie des sections

EUPEN und Umgebung

Neue Abteilung und Bruderschaft in Vorbereitung.

Unsere Deutsche sprechende Ardennerjäger sind erwartend und willkommen.

HAINAUT

Activités de la Section

- Le 04 juin, notre drapeau est présent à Temploux pour la cérémonie au Monument du Souvenir.
- Le 09 juin, nous assistons aux fastes du 1^{er} Chasseurs Ardennais à Marche.
- Le 29 juin, une délégation se rend à Biourges pour assister à la remise des hures aux jeunes recrues.
- Le 30 juillet, nous sommes présents à la cérémonie à la carrière de Borgny.
- Le 27 août, notre drapeau est présent à Macquenoise pour inaugurer le monument érigé à la mémoire de 5 aviateurs tombés en février 1944.
- Le 02 septembre, notre porte-drapeau se rend à Luttre, il assiste à une cérémonie à la mémoire de l'Aumônier Patemotte.
- Le 03 septembre, plusieurs membres de notre section se rendent à Marche, avec leurs épouses, pour la journée portes ouvertes.
- Le 28 octobre, jour de notre Assemblée Générale annuelle, les détails de cette magnifique journée suivent.

Cotisations pour l'exercice 1989-1990

Suite à l'augmentation décidée lors du Congrès National de Liège, il vous sera demandé une cotisation annuelle de 250 F pour tous les Chasseurs Ardennais et de 300 F pour les membres protecteurs, j'invite chaque membre à payer spontanément sa cotisation ceci afin d'éviter des frais à la caisse de votre section.

Composition du comité

- Président: P.R. Delatte, 5-7 chemin du Gratte-Saux, La Maladrée, 6530 Thuin;
- Secrétaire: Mireille Smeckens, 52 rue des Cantines, 6090 Couillet;
- Trésorier: Alphonse Schellens, 52 rue Jean Volders, 6210 Ransart.

HOUFFALIZE

Aide mémoire

Nous rappelons à l'attention de nos membres:

- La cérémonie au MONUMENT NATIONAL DE LA LYS à COURTRAI le 20 mai 90 - Présence de notre Roi escomptée - les Chasseurs Ardennais seront à l'honneur en ce 40^e anniversaire. - Inscriptions dès le 1^{er} avril chez le Président.
- Notre Pèlerinage à VINKT le 27 mai 1990 - Inscriptions dès le 1^{er} mai chez le Président.
- Le CONGRES NATIONAL de la Fraternelle à VIELSALM le 29 avril 90 - Inscriptions début avril chez le Président; (paiement du repas au CCP 000-0762137-08 de la Section à MONTLEBAN 6670 GOUVY. - Les cars pour COURTRAI et VINKT seront gratuits. Pour le Congrès de VIELSALM nous envisageons un ramassage sur un itinéraire partant de GEDINNE. En ce 40^e anniversaire, en souvenir de nos camarades tombés durant la Campagne, soyez nombreux à participer à ces diverses cérémonies.
- AVIS DE RECHERCHE
Plusieurs de nos vaillants délégués nous ont quittés ou pour raison de santé se voient forcés, avec regrets, de renoncer à la mission qu'ils ont accomplie durant de nombreuses années. - Qu'ils soient assurés de notre profonde gratitude. Mais est-il vraiment impossible de leur trouver des remplaçants encore valides? Nous cherchons donc des délégués volontaires pour percevoir les cotisations et nous communiquer les nouvelles de nos membres.
D'avance, merci aux candidats.

Nouvelles familiales

Naissances:
LEYDER Mélodie, arr. petite-fille et LAVENDOMME ? arr. petit-fils de Michaux Edm. de RIENNE.
GUYOT Aurélie, petite-fille de GUYOT Omer de HAVERSIN.
GRESSE Romain, arr. petit-fils de GRESSE Albert de FETTIGNY.
LAMBOT Emilie, petite-fille de LAMBOT Michel de Wilerzie.
Bonne vie très heureuse aux nouveaux-nés et félicitations aux parents ainsi qu'à nos membres arr. grands-parents.

DISTINCTION:

Notre membre GRANDJEAN Gérard de HOUDRE-MONT a obtenu la médaille de porte-drapeau F.N.C. Chaleureuses félicitations à ce vaillant.

NOCE D'OR:

Les époux COURTOIS Emile et LEFLOT Suzanne de LOUETTE ST. PIERRE ont eu le grand privilège de fêter leurs noces d'or.
Nous adressons nos vives félicitations aux heureux jubilaires.

DECES:

Nous ont quittés:
Le 22 septembre 89, LEZIN Achille, 96 ans (14-18), oncle de LUCY Paul de GEDINNE
Le 30 octobre 89, MARECHAL Aline, sœur de MARECHAL OVIDE de LOUETTE ST. D.
Le 11 novembre 89, JACQUES Aurélie, épouse de BRIQUET Charles de GRAUDE
Le 17 novembre 89, ARNOULD Théophile, ChA. et P.G. de RESTEIGNE

Le 24 novembre 89, NADIN Emilia, épouse du membre DUBE Georges de HOUFFALIZE

Le 28 novembre 89, ENGLEBERT Auguste, 3^e ChA. et P.G. de STEINBACH

Le 17 décembre 89, CHAPPELLE Robert, ChA. et Réfractaire, de DINEZ

Le 17 décembre 89, RAES Joseph, 3^e ChA. et P.G. de LONGUEVILLE-TOH-OGNE.

A ces familles endeuillées, nous présentons nos bien sincères condoléances.

HUY

Décès

Monsieur Gustave MORSA, né à Antheit le 22 octobre 1919, est décédé le 20 novembre 1989 à BOUGE. Ancien du 3^e et du 6^e Régiment des Chasseurs Ardennais, ancien combattant et P.G. durant cinq ans au stalag 17B, il était titulaire de nombreuses décorations.

Membre du comité depuis longtemps, il s'occupait spécialement de l'organisation de la tombola.

Ses funérailles, à Antheit, ont été suivies par une foule nombreuse, entourée de délégués d'associations patriotiques. En se rendant à l'église, le cortège funèbre s'est arrêté au monument aux morts des deux guerres et Charles Lizin, au nom des associations patriotiques, a fait l'éloge du disparu. Il rappela l'action importante de M. Morsa, encore présent il y a quinze jours à la place d'honneur, portant le flambeau sacré. Il rappela aussi le Gustave Morsa grand ami des arts par ses sculptures, par la réalisation de nombreuses statues taillées dans le bois ou modelées de ses mains dans la terre glaise.

Une de ses spécialités était également la transformation de souches de bois en figures légendaires qui suscitaient l'admiration dans les expositions. Bien entendu, M. Lizin évoqua aussi l'action du disparu au sein du 6^e régiment des Chasseurs Ardennais, à Temploux et finalement sur la Lys où il fut cité à l'ordre du jour du régiment.



Gustave MORSA

Monsieur Constant BOLS, né à Huy le 15 septembre 1918, y est décédé le 2 décembre 1989.

Il était combattant au 3^e Régiment des Chasseurs Ardennais et volontaire de guerre au 6^e Bon de Fusiliers (1^{ère} Armée USA). Il était titulaire de très nombreuses distinctions honorifiques. Il termina sa carrière en qualité d'adjudant, affecté au SHAPE-OTAN.

Il était le père de Monsieur BOLS, conseiller communal à Wanze. Ses funérailles ont eu lieu le mercredi 6 décembre, à 10h30' en l'église de Bas-Oha, 5228 Bas-Cha (Wanze), ex Charles Bormans 41.

Aux familles de nos disparus, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Un «jeune» à la rescousse

Après les décès survenus, il y a peu, au sein de notre section, M. Henri DORJO, M. Sabin TOUSSAINT, M.

Emile ANSELME, M. Gustave MORSA, il a été fait appel au 1^{er} vice-président, M. Robert TANIER comme président a.i. en attendant la confirmation de sa fonction lors de notre prochaine assemblée générale.

Nous le remercions et lui adressons toutes nos félicitations.

C'étaient nos amis

Nous avons le triste devoir d'annoncer le décès de Madame Madeline DESSART - veuve de Ernest MELON, née à Huy le 3.12.1911 et décédée le 2 février 1990, rue de Statte, 20, 5200 Huy.

Lorsque notre amie Macéline perdit son mari Ernest Mélon et son frère René Dessart (Ch. Ard. 1938) tous deux fusillés à la Citadelle de Liège le 30 mars 1943 en même temps qu'Ernest Godefroid de Huy, elle était la mère d'un petit garçon de 3 ans qui devait devenir quelques années plus tard un Chasseur Ardennais.

Comme beaucoup d'autres femmes dans la même situation, elle n'eut pas toujours la tâche facile d'élever seule son enfant. Son second mari, notre bon camarade Adelin Alard est lui aussi un Ch. Ardennais et membre effectif de notre section. Des condoléances attristées ont été présentées à la famille et le drapeau était présent au lunéraire et aux funérailles qui se sont déroulées le 5 février.

Une délégation a assisté à la cérémonie d'enterrement.

Nous renouvelons ici à notre camarade Adelin et à toute la famille, l'expression sincère de nos sentiments émus et dévoués.

Nous avons été averti tardivement des décès ci-après:

ETIENNE Louis, né le 3/11/1916, décédé le 25/4/89, époux de BCU LANGER Eugénie, route de Durbuy, 36A, 5470 Barvaux sur Ourthe

Mme Vve JAMART Charles, née le 23/9/1905, décédée le 10/10/89, rue Jerpin, 25, 5202 Huy

FONTAINE Achille, né le 1/4/1919, milicien 1938 au 3^e Rég. ChA, décédé le 30/11/89, époux DELLEUZE Irma, rue Dassous le Moustier, 6, 4280 Hannut - Lens St Servais

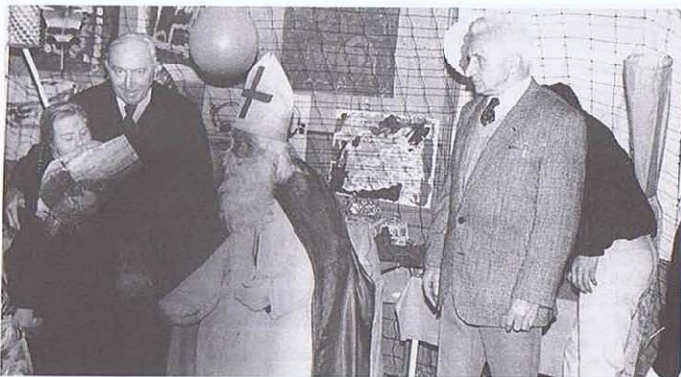
DOMINE René, né le 20/1/1920, décédé le 28/12/89, époux DOMERGUE Marie-Louise, Cité Vandeweghe, 116, 4134 Engis - Hermalle sous Huy

MOXHON Henri, né le 10/5/1907, décédé le 8/1/90, époux BOVERI Louise, rue de Tantonville, 19, 4153 Soheit-Tintlot.

A toutes ces familles éprouvées, nous présentons nos condoléances émuës et particulièrement sincères.

Grâce à la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, le home «L'Oiseau bleu» à ANTHEIT a reçu la visite de St Nicolas. Personne n'a été oublié. Les cadeaux ont été remis en présence de deux vétérans du Roi Albert et de quatorze membres de la Fraternelle, dont le président Robert Tanier. Le groupe des grands a reçu un goal de minifoot, les petits un piano électrique et les non-valides un module de simulation visuelle, des objets flottants pour la piscine, etc. De plus, le grand Saint a remis à chaque enfant des friandises offertes par les vétérans du Roi Albert et un cadeau personnel. Dix-huit enfants sont actuellement inscrits dans ce home et un groupe d'entre-eux a présenté une saynète très réussie sur le thème de Pierre et le loup. On notait également la présence de Macame la colonelle Henry et de Madame Anselme.

Merci à vous d'avoir participé à ce beau geste de solidarité.



C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons assisté à ses funérailles au cimetière de Robermont.

Nous réitérons ici, à son épouse et à ses enfants, l'assurance de toute notre sympathie.

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 1^{er} octobre 1989. Ont été élus ou réélus au comité: Messieurs Charles BECCACECI, Jean BRICART, Joseph HUBERT, Victor PAULY et Emile STEKKE.

Décès:

Le Lieutenant-Colonel e.r. Raymond SIQUET et de St-Nicolas ancien commandant en second du 3ChA.

Monsieur Albert CERTELLE de Hollogne beau-père de Pol Charlier, membre du comité.

L'Adjudant-Chef MATHIAS Guillaume de Robermont Adjudant de Corps du 20A.

A ces familles éprouvées nous réitérons l'expression de toute notre sympathie.

En 1990, notre section Liège-Verviers voudrait marquer, de manière particulière le 50^{ème} anniversaire de l'entrée de la Belgique dans la deuxième guerre mondiale. Outre notre participation au congrès national qui se déroulera à Vielsalm, nous assisterons également aux cérémonies de Bodange le jeudi 10 mai et de Courtrai le dimanche 20 mai. Pour ces trois déplacements le comité a décidé d'offrir le transport gratuit en autocar à tous nos membres en règle de cotisation. Retenez dès maintenant ces dates dans vos agendas. Nous espérons, que vous comprendrez l'importance de votre présence à ces manifestations

LIEGE

L'Adjudant-Chef MATHIAS Guillaume nous a quittés

Des liens profonds unissent les Chasseurs Ardennais aux Artilleurs du 20A qui ont repris les traditions de l'Artillerie des Chasseurs Ardennais.

Lors de leurs fastes, ils se font un point d'honneur d'y associer les Chasseurs Ardennais et de rappeler cette filiation.

La section de Liège-Verviers y est particulièrement sensible puisque c'est dans ses rangs que sont affiliés les Artilleurs du 20A, membres de notre Fraternelle.

L'Adjudant de Corps Mathias Guillaume a toujours été particulièrement actif pour assurer la liaison entre le 20A et notre Fraternelle.

C'est avec beaucoup de conviction qu'il se faisait un plaisir d'augmenter, chaque année, le nombre des inscriptions du 20A.

Originaire de Robermont, c'est toujours avec une très grande cordialité qu'il accueillait les Liégeois, chaque fois que nous étions reçus à Werl.

Il est malheureusement décédé quelques heures après les dernières Fastes.

Son action au sein de notre section lui avait valu, en 1987, la médaille de bronze de la reconnaissance de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.



«L'adjudant-Chef MATHIAS GUILLAUME nous a quittés».

NAMUR

Au cours de notre dernière assemblée générale, le président Misson a demandé d'être déchargé de ses fonctions pour raisons personnelles et de santé. Léopold Misson a œuvré avec beaucoup de dévouement au sein du comité de notre section durant près de vingt ans; il y a exercé successivement les fonctions de secrétaire-trésorier, trésorier, président a.i. et trésorier après le départ de Georges Gilsoul et enfin de président durant l'exercice 88/89.

Trouvés ici, Léopold, l'expression de notre reconnaissance pour ces années consacrées sans compter à la vie de notre belle Fraternelle.

C'est également suite à la même assemblée générale que le comité de notre section s'est étoffé de plusieurs éléments jeunes, comme le souhaitait le président sortant. Nous profitons de l'occasion pour lancer dès à présent un appel à tous les Chasseurs Ardennais d'après guerre afin qu'ils nous fassent connaître leurs idées, souhaits et désirs pour l'avenir.

Ils étaient nos frères

Le vendredi 15 décembre 1989, une importante délégation de «Bérets verts» avec drapeau a rendu un ultime hommage à notre ami Jacques Verdun décédé des suites d'une pénible maladie qu'il a toujours supportée avec beaucoup de courage.

Jacques a combattu en mai 40 au sein du 4^e ChA. (1Bn, 3^e Cie).

Après la capitulation il a milité dans les rangs de la presse clandestine jusqu'au 16 septembre 1942, date à laquelle il a été arrêté et incarcéré pendant près de deux ans.

Nous réitérons à sa chère épouse nos fraternelles et très sincères condoléances.

Le 31 janvier 90, Fernand ROBETTE, nous quittait à son tour. Entré au service actif à 17 ans, il avait été affecté au 15^e Régiment d'Artillerie avant de rejoindre le Régiment des Chasseurs Ardennais à ARLON en 1934. Cité à l'ordre du jour le 11 mai 1940, il sert ensuite de novembre 42 à octobre 44 aux services de Renseignement et d'Action, ce qui lui vaut une nouvelle citation. Adjudant de quartier à la base de FLORENNES ensuite, il avait défendu bec et ongles le choix de la hure du sanglier comme écusson du Wing. Nous présentons à son épouse nos fraternelles et sincères condoléances.

Le Comité fait peau neuve

En Déc dernier s'est tenue la traditionnelle AG de la Section. Le Comité a subi d'importantes modifications et sa nouvelle composition traduit un souci évident de rajeunissement.

Ainsi, le Président MISSON ayant remis sa charge pour raisons personnelles et de santé, c'est notre ami Guy DARGE, trésorier sortant qui a été investi à la tête de notre Section.

Un vice-président, chargé de l'intégration des jeunes et du recrutement, a été élu; il s'agit du Major PETIT, ancien commandant en second du 1ChA. Il sera assisté d'un commissaire, le Capitaine-Commandant FIVET, ancien du 1ChA, actuellement en service à l'Etat-Major de la Force Terrestre.

La candidature d'un commissaire aux relations publiques a été agréée également, celle de Monsieur GILBERT, Officier de réserve au 2ChA. En la personne d'Eugène HILSON, notre Section peut enfin compter sur un porte-drapeau permanent; ceux

et que tous, Chasseurs Ardennais et Artilleurs du 20A, vous soutiendrez l'effort de votre comité.

Notre section était présente aux fastes du 20A à Werl et à la remise de commandement au cours de cette cérémonie, notre président Jean BRICART a fleuri le monument aux morts.



Dépôt de fleurs au monument aux morts du 20A.



Le drapeau du 20A encadré par les drapeaux des 1 et 3 ChA.

qui le connaissent savent qu'il est en de bonnes mains et lui font entière confiance. Qu'il soit ici remercié.

Deux vérificateurs aux comptes complètent l'équipe, à savoir Joseph LEFEVRE et René HENRI; merci à eux d'avance pour le travail qu'ils fourniront.

Malgré les appels lancés en assemblée, le poste de trésorier est resté vacant. En janvier 1990 toutefois, un autre ancien du 1ChA, l'Adjudant e.r. Joseph MAHIEUX, a bien voulu poser sa candidature, laquelle a été reçue par le Comité.

Notons enfin qu'avec les « survivants » du Comité précédent, messieurs FRANKART, secrétaire, REICHLING, commissaire, et le Lieutenant-Colonel LEGAT, vice-président, l'équipe du Comité est ainsi à nouveau au complet et semble bien armée pour affronter l'avenir avec succès.

Merci Léopold

Léopold MISSON, notre ancien «patron», a décidé de passer la main...

C'est avec tristesse que nous le voyons quitter le Comité au sein duquel il a œuvré pendant près de vingt ans. Il y a exercé successivement les fonctions de secrétaire-trésorier, trésorier, président a.i. et trésorier avant le départ de Georges GILSOUL, et, enfin la fonction de président durant l'exercice 88/89. Veuillez trouver ici, Léopold, l'expression de la profonde reconnaissance de tous pour ces années consacrées sans compter à la vie de notre Section et de la Fraternelle. Nous savons que tu resteras toujours prêt à appuyer de toute ton expérience l'action des membres du Comité et à entourer de ton affection chaque membre de notre belle Section. Encore merci.

Temploux 1990

Les cérémonies à TEMPLOUX revêtiront cette année un cachet tout à fait particulier, s'inscrivant dans le cadre de la commémoration du 50^{ème} anniversaire des événements de Mai 40 et des hauts faits des unités des Chasseurs Ardennais.

Notre Section s'associera aux activités des 1ChA, 3ChA et 20 A.

Le 23 mai en effet, ces trois unités convergeront à pied, venant de CINEY, ERPENT et ANDENNE vers TEMPLOUX.

Bien qu'il soit trop tôt encore pour détailler les activités précises des membres de la Section à cette occasion, il est demandé à chacun de réserver cette date et mettre tout en oeuvre pour faire de cette journée une entière réussite.

En juin, le pélerinage traditionnel de notre Section à TEMPLOUX restera toutefois planifié. Il sera associé à la tenue d'une Assemblée Générale ordinaire et clôturée par un banquet.

Nous comptons sur une participation maximale à ces occasions.

NEUFCHATEAU

Décès

Nombreux les frères d'armes qui ont assisté à Neufchâteau aux funérailles du camarade Delrez. Ses fils Jacques, Dany et Bernard, le petit-fils Jean-Marc sont membres de la section.

Le 29 décembre, président, porte-drapeau et secrétaire étaient à Arlon à l'enterrement de Fernand Crochet, trésorier national de la Fraternelle depuis plus de vingt ans. Merci à la section d'Arlon pour son accueil.

Rappels: Assemblée générale

A Légis le jeudi 5 avril à 14 heures. Deux membres du comité sont sortants et rééligibles.

Candidatures à envoyer au président avant le 4 avril à midi.

Allons les jeunes ChA.

Congrès national

Vielsalm le 29 avril. Lire les instructions dans ce bulletin. Inscriptions avant le 5 avril en versant le coût du dîner au CCP 000-0715193-12 de la section. Pour parvenir au destinataire, un versement met dix jours.

Le secrétaire doit prévenir le section organisatrice qui doit envoyer les cartes de participation. Nouvel appel aux jeunes en règle de cotisation.

Noces d'or

Le dimanche 28 janvier, nous avons eu le plaisir, avec le comité provincial FNC, d'assister à Saint-Médard aux deuxièmes jour des noces d'or de Albert et Madame Holay entourés de leurs enfants et petits-enfants.

Le 4 février, nous étions présents aux noces d'or de Monsieur Rémiche, notre président, et sa dame. Nous avons fait la connaissance de la famille Rémiche et des trois fois vingt de Neufchâteau.

Nous félicitons ces deux couples bien sympathiques et leur souhaitons une bonne santé et beaucoup de bonheur. Nous les remercions, pour la délicate attention qu'ils ont manifestée en nous invitant à ces fêtes du coeur.

SAINT-HUBERT

Décès

— Mme Denise GUILLAUME de Saint-Hubert, grand-mère de notre membre adhérent José GILLARD, et sœur de notre membre effectif Gaston GUILLAUME et sœur de notre membre honoraire Mme Clémence TITELUX-GUILLAUME.

— notre membre sympathisant Mme Julienne GUESSISSE de Hermalle-sous-Huy, belle-sœur de notre secrétaire-trésorier Joseph LABOUSE;

— notre membre effectif Paul LOZET de Saint-Hubert;

— notre membre effectif Albert TARTE de Libin.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Mariages

— Mlle Margaret ROCK de Saint-Hubert, petite-fille de notre membre sympathisant Martin DERIDDER, et Pascal DELASSE.

Aux heureux époux, toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

Hospitalisations

— notre membre effectif Léon TANTON de Saint-Hubert à Sainte-Ode;

— notre membre effectif Paul BAY de Saint-Hubert à l'Hôpital Saint-Luc à Bruxelles.

Nous leur souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Activités de la section

- le 17.11.89: enterrement de notre membre sympathisant et épouse de notre Président, Mme Marianne GOFFART-VAILLANT de Saint-Hubert;
- le 2.12.89: enterrement de notre membre sympathisant Mme Julienne GUERISSE à Hermalles-sous-Huy;
- le 8.12.89: enterrement de notre membre effectif Paul LOZET de Saint-Hubert;
- le 11.12.89: enterrement de notre membre effectif Albert TARTE de Lbin.

VIELSALM

Suite au récent décès de notre secrétaire Julien DUMONT, un remplacement s'imposait de toute urgence. En effet, l'organisation du congrès national dans la cité du cotiche se profilait à l'horizon.

Le 15 février une réunion du comité (très élargi) a été commandée au local habituel: l'Hôtel des Myrtilles. Cette réunion qui rassemblait les membres du comité et les membres délégués des sections a connu un franc succès. Malgré les caprices de la météorologie, vingt-deux membres «des deux bords» ceux «d'avant» et ceux «d'après» étaient au rendez-vous. L'ordre du jour comprenait en principal la distribution des rôles pour la grande journée du 29 avril. Chose curieuse, les principaux protagonistes du congrès de 1983 se retrouvaient pour reprendre la mission confiée à l'époque.

Le plat de résistance de cette mini-assemblée prévoyait la nomination d'un nouveau secrétaire. Deux candidats ont répondu dans les délais requis. Dès lors, le respect des statuts s'imposait: le vote secret qui a donné les résultats suivants: le Cdt Hrc Lucien PAQUAY 14 voix et le 1^{er} Chef André GILSON 8 voix. Il y a eu deux votes nuls (par correspondance).

Le Cdt PAQUAY est très connu, il a fait une bonne partie de sa carrière militaire au 3ChA. Proficiat au nouveau secrétaire dans l'exercice de son mandat, qui réclame d'ailleurs beaucoup de disponibilité. De plus et cela ne gêne rien c'est un bilingue parfait qui à l'occasion nous rapprochera d'avantage de nos amis des cantons de l'Est. C'est aussi l'agent de liaison rêvé pour nos excellents rapports avec le 3ChA.

Le Chef André GILSON n'est pas un inconnu; il est citoyen de Vielsalm depuis de nombreuses années et est toujours en fonction au bataillon. Il devient par la même occasion secrétaire adjoint.

A titre documentaire voici la constitution du comité nouvelle mouture:

Guy REMACLE-SEVRIN, Président - Georges SCHMIDTZ, 1^{er} Vice-Président - Philippe VAN NOPEN, 2^e Vice-Président - Lucien PAQUAY, Secrétaire - André GILSON, Secrétaire-adjoint - Joseph HERMAN, Trésorier - Emile GÖCSSE, Trésorier-adjoint - Léon HANEUSE, Commissaire aux comptes - René SCHROEDER, Commissaire aux comptes

Enfin nous portons à la connaissance des membres de la section, que notre assemblée générale suivie des agapes traditionnelles aura lieu le vendredi 8 juin suivant le processus habituel. Nous en reparlerons en temps opportun.

A MEDITER:

Nous faisons chorus à l'avis qui paraît en dernière page depuis des années. «CHANGEMENTS D'ADRESSE».

Le nouveau bulletin (très bien balancé, soit dit en passant) vient à peine d'être expédié aux destinataires, qu'il nous revient faute d'adresse exacte. Avant un déménagement, ce n'est pas difficile de prendre une carte postale ou plus simplement le comet de téléphone et de prévenir la section.

Le drapeau aux funérailles

Il arrive fréquemment qu'une réclamation parvienne de la part d'une famille en deuil d'un Chasseur Ardennais. «Pourquoi le drapeau était-il absent?» - A la question: «Le défunt était-il membre de la section et payait-il sa cotisation?» - Invariablement la réponse est non! Une fois pour toutes mettons les choses au point. Dans la mesure du possible le drapeau de la section accompagne un membre décédé mais cotisant. C'est une décision qui a été prise collégialement. Par contre, pour les autres, liberté totale est laissée à nos membres d'être présents et en baret vert.

En marge du congrès

Bis repetita placent...

Pas de changement au programme prévu dans le dernier bulletin si ce n'est une petite tainte de peaufinage qui ne gêne rien. Le samedi dans la soirée (18h30 exactement) une délégation avec drapeau, comprenant le Président National, le bourgmestre, le Chef de Corps du 3ChA et le président de la section ira déposer une gerbe au monument aux morts de la ville. Il n'était pas possible de prévoir cette manifestation le 29 avril sans courir le risque de bloquer la circulation dans la rue Général Jacques qui doit absolument rester libre pour le trafic. POUR LE 29 AVRIL, il est rappelé aux congressistes qui débarquent des autocars, qu'ils peuvent utiliser les toilettes de l'Athénée Royal mises à notre disposition par le Préfet de l'A.R.V. Le cortège se formera rue de l'Hôtel de Ville; les drapeaux à hauteur du monument Jacques de Dixmude. Le mode de défilé par TROIS a été arrêté. 09h45, dépôt de fleurs au monument des 3 et 6 ChA par le Président National, le bourgmestre, le Chef de Corps du 3ChA et le président de la section. A 10h00 la Royale Fanfare Concordia de Salmchâteau donne le signal du départ en direction de l'église décanale. Défilé devant les autorités. 10h30, grand-messe célébrée par l'abbé DROPSY révérend doyen. Homélie par l'abbé SERON ancien brancardier aux Chasseurs Ardennais et vicaire à VIELSALM aux années 1933-1939. La chorale avec instrumentistes est dirigée par Mr DEPPEZ. Aux orgues Xavier DEPPEZ qui jouera spécialement une pièce composée il y a de nombreuses années par Arthur PREVOST brillant chef de musique: OFFERTOIRE DES CHASSEURS ARDENNAIS: 1^e Le rêve - 2^e Alerte - 3^e Victoires. La Royale Fanfare Concordia assure les différentes sonneries.

Après l'office religieux et toujours dans l'église, ASSEMBLEE GENERALE. Ensuite départ vers le domaine des Doyards à 200m de la gare et non plus à la caserne! La place de chaque section est indiquée par un panneau à son nom. Au cours du repas: tirage de la tombola express. Enfin comme dernière recommandation N'OUBLIEZ PAS LA DATE DU 18 AVRIL POUR VOS VERSEMENTS. Nous vous souhaitons encore une agréable journée au pays de Salm.

Guy REMACLE-SEVRIN

De l'or plein le cœur

Les bonnes nouvelles ont un achèvement plus long que les mauvaises qui se transmettent parfois avec une rapidité effarante. N'ayant pas été prévenus dans

les délais requis nous sommes quand-même très heureux de faire savoir à nos membres que le couple Victor Delcominette et son épouse Marie-Louise Hella (Mimie pour les intimes) de Villers le Bouillet a doublé le cap des cinquante années de vie conjugale: l'âge d'or. Victor était caporal à la 5^e Cie du 3ChA et il a fallu une dérogation spéciale à ce milicien de la classe 33 maintenu sous les drapeaux pour que le 16 décembre 1939 il puisse accorder à son épouse Mimie et sa main et son cœur. Cette union leur a donné deux fils et par la suite deux petites filles et un petit garçon. Comme il faut toujours voir très loin et très haut, nous dirons à nos jubilaires «En avant pour le diamant».

Le repas au congrès de VIELSALM ne sera pas pris à la caserne du 3ChA mais bien dans la salle omnisport des DOYARDS à 150 m de la gare. L'itinéraire sera fléché.

VIRTON

Au cours de notre réunion générale du 4 novembre 1989, l'assemblée avait marqué son étonnement, sa réprobation, en constatant qu'au calendrier officiel de l'I.N.I.G., «Saint Léopold» avait été remplacé par «Saint Albert» non en référence à notre vénéral roi chevalier, mais pour sanctifier «Albert le Grand» théologien teuton mort en 1280. Comme convenu, notre président est intervenu auprès de l'INIG.

Veillez prendre connaissance

1. de la copie de sa dernière lettre datée du 24.11.89

Monsieur le Conseiller,

En suite de votre JL/JVL du 22.11.89 dont je vous remercie et des renseignements concrets reçus de diverses sources, il ressort que lorsque le Roi Baudouin est monté sur le trône, il décida de maintenir une tradition datant de 1830, à savoir que la fête du Roi aurait lieu le 15 novembre, jour de la Saint-Léopold.

Depuis quelques années, certains imprimeurs pour se mettre en conformité avec le nouveau calendrier grégorien ont supprimé LEOPOLD (jamais canonisé) pour le remplacer par ALBERT LE GRAND, dominicain allemand du XIII^e siècle.

D'autres imprimeurs, comprenant à juste titre l'attachement de la majorité des Belges au nom de Léopold ont continué à honorer le 15 novembre.

La RTBF même, peu encline à la Royauté, s'est fait un devoir de rappeler que le 15 novembre, jour de la SAINT-LEOPOLD est consacré à la fête du Roi.

C'est pourquoi, les anciens de Léopold III en particulier, s'étonnent à juste titre que le nom de Léopold ait été rayé d'un calendrier qu'ils considèrent un peu comme le leur, celui des Invalides de Guerre, pour le remplacer par le nom d'un Saint allemand!

Nous serions heureux et reconnaissants si vous pouviez nous marquer qu'à l'avenir, Saint Léopold reparaitra à notre calendrier commun.

Veillez croire, Monsieur le Conseiller, en l'assurance de notre parfaite considération.

L. Massin,
Président

à Monsieur le Conseiller LION, responsable de l'action sociale de l'INIG

2. du résultat obtenu à ce jour.

Par communication téléphonique du 22.12.89, Monsieur le Conseiller LION, responsable de l'action sociale de l'INIG, m'a assuré que des directives avaient été données à l'imprimeur du dit calendrier pour qu'à l'avenir, aux dates du 15 novembre, soit mentionné: **Fête de la Dynastie** en remplacement de **St-Albert**.

Malgré mon insistance renouvelée, il me dit ne pouvoir accéder totalement à ma demande (c'est à dire y voir figurer le nom de Léopold, comme par le passé) car il craint «des remarques dans l'autre sens» selon sa propre expression?

15 novembre 89 Te Deum en l'Eglise décanale de Virton.

Au cours de cette cérémonie, j'ai eu le plaisir de constater dans nos rangs, la présence de jeunes chasseurs ardennais en baret. Je les en félicite de tout cœur. Par leur présence, ils témoignent qu'ils n'adhèrent pas à notre fraternelle uniquement pour étoffer l'effectif détaillé: d'une association d'anciens militaires comme voudrait le faire croire certain président de section, mais qu'ils adoptent sans restriction, l'aire bel idéal Chasseur Ardennais: CONTINUER à SERVIR.

Ils sont prêts et dignes pour prendre la relève, pour attester leur attachement à la Patrie, pour maintenir vivace parmi nos compatriotes, le souvenir de nos camarades tombés au combat pour défendre les droits et les libertés dont ils bénéficient aujourd'hui.

CONGRES de VIELSALM

Le président rappelle la communication parue dans le bulletin N° 159, à savoir:

Les membres désireux d'y participer doivent se faire connaître au président ou au secrétaire avant le 10 mars 1990 afin que le comité puisse prendre les dispositions pour le déplacement.

MEMORIAM

Notre camarade Guy GIOT, né à Sibret le 23 avril 1920 est décédé le 6 novembre 1989 à CURITIBA au Brésil.

Son corps n'a pas été rapatrié. Une messe a été célébrée à sa mémoire, à Monquintin, le samedi 18 novembre.

Au cours de celle-ci, notre trompettiste Camille FENAT a exécuté pour lui l'ADIEU réservé aux BRAVES, la sonnerie «AUX CHAMPS» car Guy a été un exemple de courage et de patriotisme durant les années tragiques 40-45.

Dès 1938, alors qu'il avait 18 ans, il se porte volontaire pour la défense de son Pays et c'est au sein de la 2^e compagnie du 5^e régiment Chas. Ard. qu'il participe à la campagne des 13 jours. Comme nombre d'entre nous, il se retrouve abattu et dépourvu au staga 13 C à Nuremberg. Deux tentatives d'évasions lui feront connaître la rigueur des cachots nazis. Mais, il a un tempérament indomptable, il est de la race des forts et refuse la domination de l'adversaire.

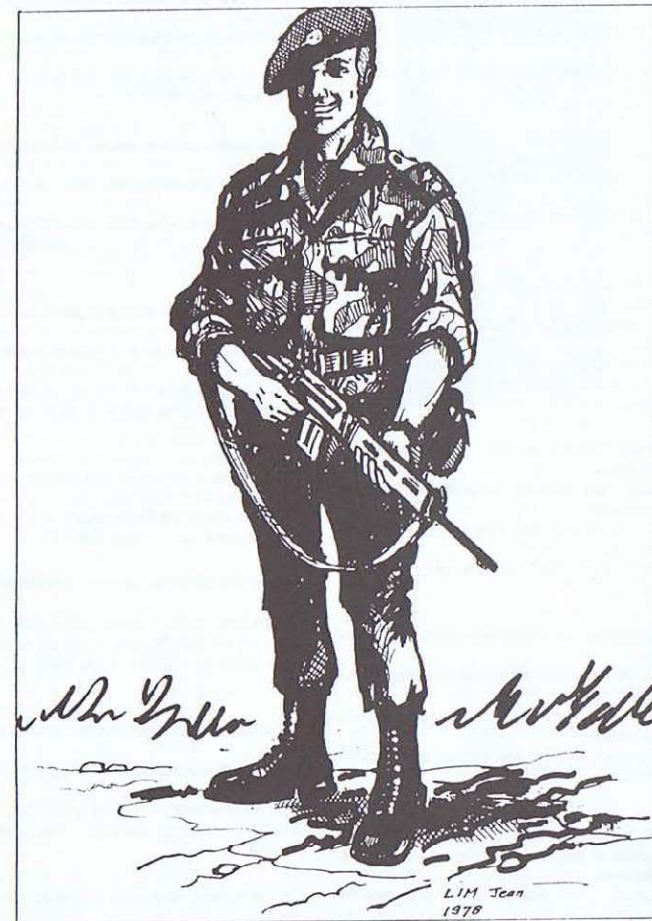
Sa troisième évasion réussie au prix des plus téméraires entreprises lui permettra de rejoindre clandestin-

nement COUVREUX où dès son arrivée il se mettra à la disposition de la Résistance qu'il servira en vrai Chasseur Ardennais jusqu'à la libération.

La paix retrouvée, dès la fondation de notre frater-

nelle, il répondra «PRESENT» et nous restera fidèle jusqu'à sa mort.

Nous réitérons à sa famille et en particulier à son beau-frère, notre «Président d'Honneur René AUPHENNE, nos bien sincères condoléances.





1er CHASSEURS ARDENNAIS

PREMIER BATAILLON DE CHASSEURS ARDENNAIS

Au moment d'établir l'agenda du 1ChA durant le premier trimestre '90, il nous est impossible de vous narrer les événements marquants de ce trimestre, puisque la chronique doit parvenir à la rédaction..... le 1^{er} janvier '90.

La Lys sanglante

Il promenait son cours, indolent et tranquille
Le petit fleuve belge, humble comme une fleur;
Il promenait son cours, paresseux et fertile
Et son doux clapotis était tout son bonheur.

Son nom de fleur, la Lys, est calmant comme un baume,
De douceurs pastorales il est évocateur
Et la Tranquillité y a fait son Royaume
Car un charme inconnu hante ses profondeurs.

Nous l'avions ignoré. C'est un fleuve de race,
Il travaillait sans bruit, mais infatigablement,
Et personnifiait un peuple fier, tenace
En faisant son chemin de fleuve, gentiment.

Nous t'avions cru petit, grand fleuve de Belgique,
Mais nos vaillants soldats doivent tous t'admirer,
Tu conjuguas ton cours à leurs coups énergiques
Dans la grande Tourmente où nous fûmes mêlés.

Lorsqu'à notre frontière un flot envahisseur
Foula notre sol belge, bien des Belges trahirent,
Mais tes monts et tes fleuves, ô pays de grandeur,
Tu peux en être fier, jamais ils ne faiblirent.

Tu nous a révélé ce que peut un ruisseau
Lorsqu'il veut se défendre avec rage et audace,
Lorsqu'il est épaulé d'une poignée de héros

On fait ce que l'on peut mais on n'est pas toujours maître de son temps, ni des éléments nécessaires à la réalisation.

Car nos braves soldats, eux aussi, sont de race.

Je les vis, s'avancants, occuper les tranchées,
Ils sont un brin émus, des gosses, des imberbes,
C'est l'heure du baptême, de la première ondoie,
Mais ils ne tremblent pas, ces gosses. Ils sont superbes.

Ils ne voient qu'une chose, un pays menacé,
Le pays des parents, des amis, des promesses;
Ils ne bougeront pas d'où on les a placés,
Ils ne sont pas de ceux qu'aisément on méprise.

Lourdes sont les pensées et lourd le fourriment:
Casques et godillots, fusils et cartouchières,
On ne respire plus tant l'air est étouffant.
Et pourtant nul ne songe à courir en arrière.

Soudain, tout craque et tout crépite
Et tout le cœur reçoit un choc.
Un choc dont il se remet vite
Pour devenir dur comme roc.

Et pendant de longs jours et des nuits infinies
Ils ont tenu, hardis, âpres, sauvagement
Dans un enfer de feu, une vraie boucherie
Et la pluie de mitraille et de boue et de sang.

Ils étaient tantôt six, groupe de mitrailleurs,
Ils faisaient leur besogne, et besogne bien faite,
Leur arme vomissait, hurlait à faire peur...
Soudain, dernier sursaut, elle resta muette.

La main lâche l'étreinte, à regret, lentement,

Toutefois il nous est venu à l'idée de faire paraître un poème écrit en captivité par un ancien, Albert BONMARIAGE, qui fera certainement plaisir à tous les anciens bérets verts.

Le corps est rejeté sur des douilles, dans l'herbe,
Dans la lueur du feu, il paraît un géant
Et l'on voit son sang chaud gicler comme une gerbe.

Ils ne sont plus que cinq, plus que quatre, indemnes.
Un de leurs compagnons a le bras fracassé.
Mais plus sauvage encore plus terrible, l'F.M.
A repris son ouvrage, un instant délaissé.

Goigem et Harelbeke, vieux clochers abattus,
Qui avez admiré tous nos beaux régiments,
Vous pouvez témoigner vous qui les avez vus,
Qu'ils ont bravé la mort et sont morts en luttant.

Mais vous ne direz pas, surtout à leurs mamans,
Toute l'immense horreur de ce champ carnage:
Ces corps déchiquetés, ces moignons pleins de sang,
L'histoire rougirait et salirait nos pages.
Lorsque la terre eut bu jusqu'à l'écoeurement
Le sang fumant et chaud de soldats héroïques
Le trop-plein s'écoula en un rouge torrent
A travers les boyaux vers le fleuve tragique.

Et la Lys a charrié, bien loin, à la dérive,
Des flots d'un rouge noir, épais, des flots sanglants.
Les mères sont venues pleurer près de ses rives
Et la Lys a charrié ces sanglots de maman.

Nous t'avions cru petit, grand fleuve de Belgique,
Mais tu as résisté, comme l'Yser là-bas,
Agrandi à nos yeux, tu deviens héroïque,
Fleuve teinté du sang de nos petits soldats.



Le saut de perce

L'armée française possède plusieurs centres d'entraînement Commando. Celui qui fut visité par nos valeureux miliciens - à un mois de la «mobilisation - renforcés de quelques volontaires était le N° 4 de BREISACH.
La ville de BREISACH se situe sur la rive allemande du RHIN à 20 km à l'Ouest de FREIBURG et à 25 km à l'Est de COLMAR (FRANCE).
Ce stage durait trois semaines et nous a confrontés aux rudesses hivernales de la région (les températures atteignaient les -15°C la nuit), aux fatigues physiques et mentales.
Pendant que la «grippe de Shangai» faisait des ravages en BELGIQUE, les différents repas qui nous étaient offerts anéantissaient la plupart des estomacs et intestins. Nourriture différente, mais également climat différent nous ont légèrement contrarié au départ.



La neige était au rendez-vous!

Au programme, se sont succédées les pistes aériennes ou de groupes reprenant des murs, des tyroliennes simples et doubles, des roulettes, un saut de puce, un «pas de géant» et bien d'autres obstacles à émotions fortes où les bras et le cœur, pour certains, en prenaient pour leur compte. Pour continuer dans l'altitude, des séances d'escalade nous ont permis d'approcher les différentes techniques pour franchir une paroi. De plus, lors d'une journée complète sur le site de GUEBERSCHWIHR, nous avons pu nous adonner au plaisir de l'escalade sur rocher où les «G.O.» nous proposaient une douzaine de voies et un rappel de 30 mètres.
Du point de vue militaire, les techniques commando étaient à l'honneur; ainsi, nous avons pu nous familiariser avec le matériel

français lors des cours de piégeage, CRAC (combat rapproché antichar), combat de localités (type GIGN: descente en rappel pour pénétrer par une fenêtre dans le bâtiment, grimper le long d'une gouttière...)
Tout cela réuni, lors de la deuxième semaine, dans des exercices tactiques de synthèse. Ainsi, comme toutes sorties, les raids, les embuscades et les patrouilles de reconnaissance et bien évidemment de nuit. Mais quel plaisir lorsqu'en rentrant la Pers, resté en chambre pour un début de maladie nous avait concocté un bon vin chaud.
Après deux semaines d'instruction, d'exercices de synthèse et deux week-end de visite à COLMAR et NEUF BRISACH, la troisième et dernière semaine composée d'un raid de trois jours et de la remise des brevets, furent malgré les petites souffrances physiques: épaules blessées par les lanières du sac à dos, pieds blessés par les kilomètres effectués (± 80 km en forêt noire sur trois nuits) - assez facilement franchies.
Le jeudi après-midi, c'est avec beaucoup de plaisir que les cadres français et belges remettent le brevet aux Chasseurs Ardennais devenus Commandos français.
En conclusion, nous étions 29 au départ à l'instruction, le PI est rentré en BELGIQUE avec 26 commandos français. Les trois «non-brevetés», suite à des accidents divers furent tout de même récompensés et félicités par le cadre belge et par tous leurs camarades. Un souvenir leur fut offert afin qu'ils se souviennent qu'ils ont fait également partie du «RAID VIEUX BRISACH».

ARRIVEES

Sdt MICHALSKA
Sdt OTTELET
Sdt KIRTEN
Sdt FRANQUET
Sdt MICHEZ
Sgt BAUDUIN
Cpl GREGOIRE
Cpl PLIEZ
Sdt VAN YDEGEM
Sdt DESTREBECQ
Sdt DEPREZ
Cpl BINARD

VENANT DE:

Cl N° 1
Cl N° 1
Cl N° 1
Cl N° 1
CE Cdo
200 Cie Mat
17 Cie Mat
7 Cie Rav Tpt
2 Cha
2 Cdo
Cie QG 7 Bde Inf B1
2 Cdo

DEPARTS

CLC TROUSSE
Cpl STERCKX
1SG DEVOS B.
Cpl SPITAELS

VERS:

NACP
NACP
NACP
EI



Le vertige, MOI... BOF



Centre Cdo N° 4 à BREISACH

Sdt FRANQUET 2 CY
Cpl VERDONCK NACP
Cpl PROVENZANO NACP
CLC ROSSIOUS Place de Marche
Sdt CROES NACP
Sdt LEONARD E. Congé Illimité
Sdt PEETERS C. Congé Illimité

MARIAGES:

— CPL BERNÉ avec Melle Gilberte DELES-
TREE;
— SGT GENOT avec Melle Pascale SIMON;
— SGT BOUCHAT avec Melle Claudine SE-
RONT
— Cpl MIGEOT avec Melle Roseline LAA-
WAERT
— SGT FORGET avec Melle Nadia JANSSENS

NAISSANCES

— HUBOT Aline, née le 20 octobre 1989;
— MILICAMP Sandra, née le 4 novembre
1989;
— MARIEN Charline, née le 13 novembre
1989;
— LALLOYER Steve, née le 3 janvier 1990.



3 Chasseurs Ardennais Ardennenjäger

LA VIE AU BATAILLON

PLAN

1. Activités Principales
2. Départs
3. Arrivées
4. Nominations
5. Commissionnements
6. Brevets - Cours
7. Rappel Offr de Réserve
8. Distinctions Honorifiques
9. Passage dans le Cadre de Carrière
10. Passage dans le Cadre de Complément
11. Mise à la retraite
12. Dates à retenir

- 29 Avril: Congrès de la Fraternelle à VIELSALM.
- 10 Mai: Cérémonie du souvenir en soirée à VIELSALM.
- 21 au 27 Mai: Marche commémorative au 50^e Anniversaire.
- 27 au 30 Juin: Marche du Souvenir et de l'Amitié.
- 26 Septembre: Fastes et remise de commandement à VIELSALM.

I. Activités Principales

- 27 Nov. au 8 Déc. '89: Rappel de la 812 Cie Inf. Lt.
- 4 Déc. au 8 Déc. '89: Tirs aux petites armes à Bourg-Léopold pour la 3 Cie.
- 11 Déc. au 15 Déc. '89: Tirs Mor 81 mm à Lagland pour le P1 Mor.
- 27 Déc. au 10 Janv. '90: La 3 Cie monte de garde aux Palais Royaux;
- 17 Janv. '90: Marche Bn.
- 19 Janv. '90: Un Det de la 3 Cie participe à la Remise de Comdt Div Instr.
- 22 Janv. au 26 Janv. '90: Organisation du CPX pour candidats Lt Col Res.
- 26 Janv. '90: Cross Bn.

II. Départs

- Le 1 Nov. '89: Le Cpl SIMONS est en NACP pour une durée de 12 mois.
- Le 1 Déc. '89: Le Cpl BAERT est en NACP pour une durée de 12 mois.
- Le 4 Janv. '90: Le SVM D'HERBAIS de THUN est en congé illimité.

III. Arrivées

- Le 3 Nov. '89: Le Cpl (F) ROSIER est venu du Det Adm MDN.
- Le 27 Déc. '89: Le SVM VANDEVEUGLE est venu du 2 Bn Cdo.
- Le 27 Déc. '89: Les Adjts COR MATHEN, MARCHAL, PASCOLINI, VAN IMPE sont venus de l'EI.

— Le 2 Janv. '89: Les Cpl CSOR DUERINGCKX, DEGRAEVE, DEMOULIN, DURANT, FONTAINE, GILBERT, HOLVOET, TERAQ, VANNESTE et les Sdt CSOR EL BOUD, HAVRENNE, WINANDY sont venus du CI N° 1.

IV. Nominations

- Le 26 Sept. '89: Le SLT PIRLOT est nommé au grade de 1Lt.
- Le 27 Sept. '89: Le SLT VANDEVOORDE est nommé au grade de 1Lt.
- Le 26 Sept. '89: Le Cpl YVENS est nommé au grade de Cpl Chef.
- Le 27 Déc. '89: Le Sgt LEBRUN est nommé au grade de 1Sgt.

V. Commissionnement

- 1 Nov. '89: Le Sdt MIL BUGEON est commissionné au grade de Cpl MIL.
- Le 1 Déc. '89: Les Sdt MIL SCHMITZ R, MATTHYS Ph, SCHMITZ H, ADAM JP, BEAUPAIN, DESSOUROUX, HALLOT, ULMI sont commissionnés au grade de Cpl MIL.
- Le 1 Janv. '90: Le Sdt MIL SCHUMACKER est commissionné au grade de Cpl MIL.
- Le 1 Janv. '90: Les Adjts COR DEBLEDE, FLORKIN, JACOBS, KERDRAON, STYFHALS, BIEMAR sont commissionnés au grade de SLT MIL.

VI. Brevets - Cours

- Le 22 Nov. '89: L'Adjt SCHMIDTZ H. et le 1Sgt RAUSCHEN ont réussi le cours NBC.
- Le 8 Déc. '89: Le SLT BENOIST, le 1Sgt Maj LUFGEN, le 1Sgt PURNELLE, le Sgt RAES ont réussi le cours CRAC.
- Le 8 Déc. '89: L'Adjt LAFONTAINE a réussi le cours Tr toutes armes.
- Le 10 Janv. '90: Le Cpl VANHOEBROECK a réussi le cours B4 Mec Arm.
- Le 17 Janv. '90: Le 1Sgt IELLINA a réussi le cours NBC.
- Le 18 Janv. '90: Le SLT CLAISSE a réussi le cours Mor 81 mm.

VII. Rappel Offr de Réserve

- Du 20 au 25 Nov. '89: SLT CAYTAN.
- Du 27 Nov. au 8 Déc. '89: Les SLT DE GIORGI et GOOSSE.

VIII. Distinctions Honorifiques

- La Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne à l'Adjt Chef TIQUE.
- Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne à l'Adjt TOUSSAINT.
- La Croix de Chevalier de l'Ordre de LÉOPOLD II à l'Adjt Chef STEENHOUT et à l'Adjt LUGENTZ.

— La Médaille d'Or de l'Ordre de LÉOPOLD II au 1Sgt Maj PAILLOT et au 1Sgt BERNY.

— La décoration Militaire de 1^{re} Classe aux 1Sgt DEBRUYN et WULLEPIT et au Cpl Chef CREMER.

IX. Passage dans le cadre de carrière

- Le 1 Nov. '89: Le Lt VANDEVOORDE passe dans le cadre des Offr de carrière.

X. Passage dans le cadre de complément

- Le 31 Déc. '89: Les 1Sgt LEBRUN, OTTEN, CHARLIER passent dans le cadre des S Offr de complément.

XI. Mise à la retraite

- Le 1 Janv. '90: Le Cdt PAQUAY est admis à la retraite.

La 3 Compagnie aux Palais Royaux

C'est par un temps froid et sec et en présence d'anciens Chefs de Corps, du Président National et d'une forte délégation de la section Brabant que le 3 ChA a repris la garde aux Palais Royaux ce 27 décembre.

Le Lt PIRLOT, Chef de Peloton à la Cie, a défilé fièrement à la tête de la Garde, devant les délégations présentes.

Comme de coutume, la troisième Compagnie a fait honneur au Bataillon en assurant le service impeccablement du 27 décembre au 10 janvier 1990.

Le SLT DEMEUSE a eu l'insigne honneur de présenter sa Garde à Sa Majesté le Roi qui rentrait de l'Etranger.

Le Premier Ministre Japonais, en visite officielle au Palais de Laeken, a reçu les honneurs militaires dus à son rang.

Les exigences du service ont été adoucies par la visite, le 31 décembre en soirée, d'un Officier d'ordonnance de Sa Majesté le Roi ainsi que du Chef de Corps et de l'Officier ISC de l'Ecole Royale des Cadets.

Tous les militaires de service ont reçu un cadeau souvenir.

Une fois de plus, à l'image des Anciens, les Chasseurs Ardennais ce 1989 ont rempli leur mission.

DAS LEBEN IM BATAILLON

INHALT

1. Hauptaktivitäten
2. Abgänge
3. Ankömmlinge
4. Nominierungen
5. Ernennungen
6. Prüfungszeugnisse - Lehrgänge
7. Wiedereinberufung der Reserveoffiziere
8. Übergang zum aktiven Kader
9. Übergang zum Hilfskader
10. Versetzung in den Ruhestand
11. Wichtige Daten

- 29. April: Tagung des Vereins «La Fraternelle» in VIELSALM
- 10. Mai: Gedenkfeierabend in VIELSALM
- 21. bis 27. Mai: Marsch zum 50. Gedenktag
- 27. bis 30. Juni: Marsch des Gedenkens und der Freundschaft
- 26. Sept: Fasten und Übergabe des Kommandos

I. Hauptaktivitäten— 27. Nov bis 08. Dez 89: Wiedereinberufung der 812. Kie Inf Lt.

- 4 Dez bis 8 Dez 89: Schiessübungen mit leichten Waffen in Bourg-Léopold (3. Kie).
- 11 Dez bis 15. Dez 89: Mörserschlessen 81 mm in Lagland (Mörserzug).
- 27. Dez bis 10. Jan 90: Ehrewache der 3. Kie in Brüssel.
- 17. Jan 90: Bn-Marsch.
- 19. Jan 90: Eine Abteilung der 3. Kie nimmt an der Übergabe des Kommandos (Ausbildungs-Abteilung) teil.
- 22. Jan bis 26. Jan 90: Organisation des CPX Für die Reserveoberstleutnantanwärter.
- 26. Jan 90: Bn-Cross.

II. Abgänge

- Den 1. Nov 89: Der Korporal Simons ist in NACP für 12 Monate.
- Den 1. Dez 89 Der Korporal Baert R, ist in NACP für 12 Monate.
- Den 4. Jan 90: Der vorläufige freiwillige Soldat D'Herbaix de Thun ist in unbegrenztem Urlaub.

III Ankömmlinger

- Den 3. Nov 89: Der Korporal Rosier kommt von der Verwaltung-Abteilung des Ministeriums der Landesverteidigung.
- Den 27. Dez 89: Der vorläufige freiwillige Soldat Vandeveugle kommt von dem 2. Kommandobataillon.
- Den 27. Dez 89: Die Adjts-Reserveoffizieranwärter Mathen, Marchal, Pascolini, Van Impe kommen von der Infanterieschule.

— Den 2. Jan 90: Die Korporale-Reserveunteroffizieranwärter Duerinckx, Degraeve, Demoulin, Durant, Fontaine, Gilbert, Holvoet, Terao, Yvaneste und die Soldaten-Reserveunteroffizieranwärter El Boud, Havrenne, Winandy kommen von dem Ausbildungszentrum Nr 1.

IV Nominierungen

- Den 26. Sept. 89: Der Unterleutnant Pirlot ist zum 1. Leutnant ernannt worden.
- Den 27. Sept 89: Der Unterleutnant Vandevoorde ist zum 1. Leutnant ernannt worden.
- Den 26. Sept 89: Der Korporal Yvens ist zum Korporal-Chef ernannt worden.
- Den 27. Dez 89: Der Sergeant Lebrun ist zum 1. Sergeant ernannt worden.

V Ernennungen

- Den 1. Nov 89: Der Milizsoldat Bonjean ist zum Milizkorporal ernannt worden.
- Den 1. Dez 89: Die Milizsoldaten Schmitz R, Matthys, Schmitz H, Adam JP, Beaupain, Dessouroux, HalLOT, Ulmi sind zum Milizkorporal ernannt worden.
- Den 1. Jan 90: Der Milizsoldat Schumacher ist zum Milizkorporal ernannt worden.
- Den 1. Jan 90: Die Adjts-Reserveoffizieranwärter Debled, Florkin, Jacobs, Kerdraon, Styfhals, Biemar sind zum Milizunterleutnant ernannt worden.

VI Prüfungszeugnisse Lehrgänge

- Den 22. Nov 89: Der Adjts Schmitz H und der 1Sgt Rauschen haben den Kursus NBC bestanden.
- Den 8. Dez 89: Der Unterleutnant Bencist, der 1SgtMaj Lofgen, der 1Sgt Purnelle, der Sgt Raes haben den Kursus CRAC bestanden.
- Den 8. Dez 89: Der Adjts Lafontaine hat den Kursus Tr alle Waffen bestanden.
- Den 10. Jan 90: Der Korporal Vanhoebroeck hat den Kursus B4 Waffenschmied bestanden.
- Den 18. Jan 90: Der Unterleutnant Claisse hat den Kursus Mor 81 mm bestanden.

VII Wiedereinberufung der Reserveoffiziere

- Vom 20. bis zum 25. Nov 89: Unterleutnant Caytan.
- Vom 27. bis zum 8. Dez 89: Die Unterleutnante De Giorgi und Goosse.

VIII Ehrenauszeichnungen

- Das Ritterkreuz (Orden der Krone) ist dem Adjts Chef Tique verliehen worden.
- Die Goldenen Palmen (Orden der Krone) sind dem Adjts Toussaint verliehen worden.
- Das Ritterkreuz des Ordens Léopold II ist

dem Adjts Chef Steenhout und dem Adjts Lugentz verliehen worden.

- Die Goldmedaille des Ordens Léopold II ist 1SgtMaj Paillot und dem 1Sgt Berry verliehen worden.
- Die Militärauszeichnung 1.Klasse ist den 1Sgt Debruyen und Wullepit und dem Korporal-Chef Cremer verliehen worden.

IX Übergang zum aktiven Kader

- Am 1. Nov 89 ist der Leutnant Vandevoorde im Kader der aktiven Offiziere angenommen worden.

X Übergang zum Hilfskader

Am 31. Dez 89 sind die 1Sgt Lebrun, Otten, Charlier im Kader der Hilfsunteroffiziere angenommen worden.

XI Versetzung in den Ruhestand

- Am 1. Jan 90 ist der Kommandant Paquay in den Ruhestand versetzt worden.

Ehrewache der 3. Kompanie in Brüssel

Bei kaltem und trockenem Wetter hat das 3. Ardennenjägerbataillon die Ehrewache in Brüssel am 27. Dezember übernommen. Ehemalige Korpsobersten, der nationale Vorsitzende und eine starke Delegation der Abteilung Brabant haben uns mit ihrer Anwesenheit beehrt.

Der Leutnant Pirlot, Zugführer in der Kompanie, ist mit der Wache an den anwesenden Delegations vorbeigezogen.

Wie gewöhnlich hat die 3. Kompanie dem Bataillon Ehre gemacht, indem sie die Wache vom 27. Dez bis zum 10. Januar 90 tadellos gehalten hat.

Der Unterleutnant Demeuse hat die ganz besondere Ehre gehabt, Seiner aus dem Ausland zurückkommenden Majestät, die Wache vorzustellen.

Der japanische Premierminister, der einen Staatsbesuch in Laeken abstattete, ist mit allen seiner Stellung gebührenden militärischen Ehren empfangen worden.

Der besuch eines Adjutanten SM des Königs, des Korpsobersten und des ISC-Offiziers der Königlichen Kadettenanstalt hat den Dienst am Silvesterabend erleichtert.

Alle diensthabenden Militärs haben ein Andenken erhalten.

Genau wie ihre Vorgänger haben die Ardennenjäger von 1989 ihre Pflicht erfüllt.

**Marche commémorative
du 50^e Anniversaire
- Mai 1990**

En vue de commémorer le 50^e Anniversaire des combats menés à la frontière et en hommage aux Chasseurs Ardennais de 1940, les unités 1 ChA, 3 ChA et 20 A organiseront, avec le haut patronnage du Chef d'Etat-Major de la Force Terrestre, une marche/course relais qui, en cinq jours, reliera les zones de combat à VINKT.

La première partie de cette marche se déroulera du lundi 21 Mai au mercredi 23 Mai au départ de BODANGE pour le 1 ChA, de BASTOGNE pour le 20 A et de VIELSALM pour le 3 ChA. Par trois itinéraires différents d'environ 120 Km, les marcheurs rejoindront TEMPLoux le 23 Mai à 17h00 où une cérémonie d'hommage sera organisée.

La deuxième partie, longue d'environ 180 Km, verra trois coureurs — un de chaque unité — partir de TEMPLoux le samedi 26 Mai à 09h00 en vue de rejoindre VINKT le 27 Mai à 16h00 en empruntant les itinéraires suivis par la 1 Div ChA en Mai 1940.

Tous les Chasseurs Ardennais sont invités à participer aux dépôts de fleurs qui seront organisés le long des itinéraires et dont vous trouverez le détail ci-dessous.

Les jeunes et moins jeunes peuvent aussi manifester leur attachement à nos unités et aux traditions «BERETS VERTS» en marchant quelques kilomètres avec nous.

Le club de marche des Chasseurs Ardennais envisage de participer activement à cette marche, peut-être de bout en bout.

Rappelons que du 10 au 28 Mai 1980, deux Anciens, Messieurs Camille ALLOO et Adhemar DEMUYNCK ont exécuté une marche commémorative d'environ 500 Km entre VIELSALM et YPRES.

Enfin, si l'idée de cette marche a germé dans l'esprit de quelques-uns, nous pensons que cette manière de faire nous a peut-être été inspirée par notre ancien président national Mr. HUBERT, qui, dans le Chasseur Ardennais N° 141 du 2^e trimestre 1985 écrivait: «A quand une marche VIELSALM ou MARCHÉ EN-FAMENNE jusqu'à VINKT, en passant par BELGRADE et TEMPLoux, ALSENBERG, ALOST, TERMONDE et ZWIJNAARDE».

AVIS DE «RECHERCHES»

L'adjudant de Corps du 3^e ChA remercie les anciens qui lui ont fait parvenir des brochures de la fraternelle ainsi que des livres.

Il recherche toujours les revues suivantes: Le N° 1 de 1946, les N°s 2, 3 et 4 de 1947, les N°s 1, 2, 3 et 4 de 1948, les N°s 1, 2 et 3 de 1949, les N°s 1, 2, 3 et 4 de 1950, les N°s 1, 2, 3 et 4 de 1951, le N° 3 de 1955, le N° 4 de 1957 ainsi que tous les livres et ouvrages édités sur les Chasseurs Ardennais (par exemple les combats de CHABREHEZ, BODANGE, les ChA au combat de X. SNOECK et autres). Merci d'avance.

1ChA — BODANGE — TEMPLoux

Km	TIMING	ENDROIT	REMARQUES
LUNDI 21 MAI 1990			
0	0900	BODANGE	DEPOT DE FLEURS
6	1012	MENUFONTAINE	
12	1124	GRANDRU	
18	1236	SIBRET	
20	1300	JODENVILLE	
21	1312	MORHET	HALTE
31	1512	BONNERU	CARREFOUR
40	1700	SAINT-HUBERT	DEPOT DE FLEURS
MARDI 22 MAI 1990			
40	0900	SAINT-HUBERT	
52	1122	GRUPONT	
56	1212	WAVREILLE	
60	1300	ROCHFORT	HALTE
67	1422	BUISSONVILLE	
71	1512	HAIID	
78	1636	LEIGNON	
80	1700	CINEY	DEPOT DE FLEURS
MERCREDI 23 MAI 1990			
80	0900	CINEY	
84	0948	BRAIBANT	
91	1112	ASSESE	HALTE
94	1148	MAILLEN	
101	1312	SART BERNARD	
104	1348	ERPENT	
107	1424	JAMBES	PONT DE JAMBES
111	1512	NAMUR	PLACE SAINT-NICOLAS
117	1624	SUARLEE	
120	1700	TEMPLoux	DEPOT DE FLEURS

20A — BASTOGNE — TEMPLoux

Km	TIMING	ENDROIT	REMARQUES
LUNDI 21 MAI 1990			
0	0900	BASTOGNE	MONUMENT CADY
8	1036	LONGCHAMPS	
13	1136	BERTOGNE	
23	1336	ORTHO	HALTE
32	1524	LAROCHE	
38	1636	MARCOURT	
42	1724	RENDEUX	
MARDI 22 MAI 1990			
42	0900	RENDEUX	
48	1012	HOTTON	
50	1036	MELREUX	
56	1148	GRANHAN	
62	1300	PETITE SOMME	HALTE
63	1312	SEPTON	
66	1348	BORLON	
68	1412	OCQUIER	
72	1500	ATRIN	
78	1612	MODAVE	
79	1624	BONNE	
82	1700	VYLE ET THAROUL	
MERCREDI 23 MAI 1990			
82	0812	VYLE ET THAROUL	
89	0936	EVELETTE	
93	1024	OHEY	
100	1148	FAULX LES TOMBES	
102	1212	GOYET	HALTE
109	1336	ERPENT	MEME ITINERAIRE QUE 1 ChA
113	1424	JAMBES	PONT DE JAMBES
117	1512	NAMUR	PLACE SAINT-NICOLAS
123	1624	SUARLEE	
126	1700	TEMPLoux	DEPOT DE FLEURS

3ChA — VIELSALM — TEMPLoux

Km	TIMING	ENDROIT	REMARQUES
LUNDI 21 MAI 1990			
0	0900	VIELSALM	MONUMENT 3-6 ChA
10	1040	LIERNEUX	
21	1230	MANHAY	HALTE
40	1540	VIEUX VILLE	
47	1650	HAMOIR	
55	1810	OUFFET	
MARDI 22 MAI 1990			
55	0900	OUFFET	
63	1020	TINLOT	
68	1110	STREE	
77	1240	HUY	HALTE
92	1550	ANDENNE	
MERCREDI 23 MAI 1990			
92	1130	ANDENNE	
98	1230	SCLAYN	
101	1300	NAMECHE	
111	1440	NAMUR	
122	1630	TEMPLoux	

1 ChA — 3 ChA — 20A: TEMPLoux - VINKT

Km	TIMING	ENDROIT	REMARQUES
SAMEDI 26 MAI 1990			
0	0900	TEMPLoux	
15	1015	GRAND LEEZ	
21	1045	PERWEZ	
30	1130	OPPREBAIS	
35	1155	CHAUMONT-GISTOUX	
40	1220	CORROY-LE-GRAND	
50	1310	OTTIGNIES	
54	1330	CEROUX-MOUSTY	
61	1405	GLABAIS	
65	1425	MARANSART	
69	1445	PLANCENOIT	
74	1510	BRAINE-L'ALLEUD	
87	1615	HALLE	
100	1720	GOOIK	
DIMANCHE 27 MAI 1990			
100	0920	GOOIK	
109	1005	NINOVE	
122	1110	AALST	
127	1135	LEDE	
139	1235	ST-LIEVENS-HOUTEM	
145	1305	BALEGEM	
155	1355	SEMMEZAKE	
165	1445	DEURLE	
170	1515	NEVELE	
175	1540	LOTENHULLE	
180	1600	VINKT	CEREMONIE

ARDENNE TERRE DE GLOIRE

Le 28 septembre 1984, un millier d'anciens bérets verts étaient au rendez-vous à ARLON pour la commémoration du 50^{ème} anniversaire de la constitution de leurs unités.

Le 15 septembre 1934, le Roi Léopold III remettait leur drapeau sur la plaine de WALTZING aux 3 détachements de Chasseurs Ardennais.

En leur confiant ces emblèmes, il prononça l'allocution suivante: «Officiers, sous-officiers et soldats des bataillons de Chasseurs Ardennais, Je vous confie ces drapeaux dont les destinées sont unies aux vôtres. A vous d'en faire de glorieux emblèmes car la gloire d'un drapeau est faite de la bravoure, de l'héroïsme, du sacrifice de ceux qui servent sous ses plis». Six ans plus tard, en mai 1940, il ont glorifié ces drapeaux en y inscrivant 6 nouvelles citations à côté de celles méritées par le 10^{ème} de Ligne leur ancêtre. Fidèles à leur devise «Résiste et mords» ils ont accompli pleinement leur mission en exécutant toutes les destructions dont ils étaient chargés et en retardant l'avance ennemie.

A BODANGE, le 5^{ème} Cie du 1ChA aux ordres du Cdt BRICART qui n'a pas pu être touchée par l'ordre de repli résiste à la 1^{ère} Panzerdivision jusqu'à épuisement de toutes ses munitions. Dans ce combat 2 officiers (Cdt BRICART et Lt DOC-

QUIER) 9 caporaux et soldats ont fait don de leur vie.

Le 11 Bon du 2ChA est attaqué à BASTOGNE, le 111 Bon à COMPOGNE. A MORHET la 10^{ème} Cie disperse des aéroportés qui se réfugient dans les bois. A BASTOGNE le caporal CADY est tombé glorieusement dans son fortin.

Les bérets verts défendent farouchement l'accès aux destructions qu'ils viennent d'exécuter. Pour éviter l'encerclement l'ordre de décrocher est donné à 14Hr et le 2ChA qui a occupé une position clé sur la route de MARCHE se replie à contre-cœur en direction de la Meuse.

A ROCHELINVAL un peloton de la 5^{ème} Cie du 3ChA commandé par le Lt LIEGEOIS contient pendant 5 heures les assauts de l'infanterie allemande. Une contre-attaque exécutée par le caporal HOYOUX et ses hommes rompt l'encerclement. Le sacrifice du Cpl sauve le peloton de l'anéantissement.

Sur le plateau de CHABREHEZ l'avant-garde de la 7^{ème} Panzerdivision se heurte à la 3^{ème} Cie du Lt LEJEUNE. Les Chasseurs Ardennais opposent une résistance opiniâtre aux nombreuses vagues d'assaut et ROMMEL (le futur Maréchal) lui-même doit prendre la direction des combats pour venir à bout des défenseurs. Ce 1^{er} jour de guerre aura coûté la vie à de nombreux hommes du 3ChA dont les SLTs

CREMER et GOURMET tombés à CHABREHEZ.

La 1^{ère} Division de Chasseurs Ardennais a défendu glorieusement la terre d'Ardenne, sa terre d'Ardenne, l'a quittée la rage au cœur et a combattu avec la même détermination sur la ligne LOOTENHULLE-VINKT aux côtés de la 2^{ème} Division de Chasseurs Ardennais sur la Lys. Le Bataillon moto/VII C A unité «à la rescousse» a exécuté toutes les missions qui lui étaient confiées, d'EREZEE à la LYS en passant par GEMBLOUX, PERWEZ, MENIN, MOORSELE il a signé son itinéraire du sang des siens.

Face à un ennemi dix fois supérieur, après avoir résisté jusqu'à l'extrême limite, pour éviter le massacre inutile d'un nombre incalculable de civils réfugiés derrière la Lys, le Roi Léopold III capitula le 28 mai. Notre armée avait accompli tout son devoir.

Ces faits glorieux se sont passés il y a cinquante ans déjà. En cette année 1990 ayons une pieuse pensée pour tous ceux qui sont tombés en mai 1940.

«Celui qui se moque du passé n'est pas digne du présent», (citation figurant au fronton du fort de DOUAUMONT-VERDUN).

Léon VAILLANT



LE MOT DU PRESIDENT

Deux grandes dates pour ce premier semestre 1990.

MARCHE COMMEMORATIVE ARDENNE - VINKT DU 21 AU 27 MAI

Comme vous l'aurez lu, dans la rubrique spéciale, les unités 1 ChA, 3 ChA et 20 A organiseront, du 21 au 27 mai une marche/course-relais, depuis les zones de combat depuis l'Ardenne jusqu'à Vinkt.

Notre Club participera, bien entendu, à cette commémoration des combats de 1940.

Les 3 premiers jours (21, 22, 23 mai) nous accompagnerons les détachements militaires jusqu'à Temploux (120 km).

Par contre, pour la 2^{ème} partie, Temploux-Vinkt (180 km), nous étudions la possibilité de réaliser cette distance, non pas en 2 jours de course-relais comme les militaires, mais en 4 jours de marche pour terminer à Vinkt, le dimanche 27 mai, en même temps que les coureurs.

Nous lançons un appel à tous nos membres, mais aussi à tous les Chasseurs Ardennais et Artilleurs du 20 A, ainsi qu'à tous les amis et sympathisants pour qu'ils nous accompagnent, au moins durant quelques kilomètres de cette belle marche commémorative.

Nous espérons aussi la présence aux cérémonies et le long des itinéraires, des anciens de 1940, pour donner à cette initiative, sa pleine signification.

Vous trouverez tous les détails dans le journal du Club de marche.

24^{ème} MARCHE DU SOUVENIR ET DE L'AMITIE: DU 26 AU 30 JUIN

Tous les marcheurs de notre Club se font un point d'honneur de participer, chaque année, à la MSA qui est, pour chacun d'entre nous, l'occasion de retrouvailles amicales et sportives.

En cette année du 50^{ème} anniversaire, vous serez certainement tous présents sur les routes et aux cérémonies.

COMPOSITION DU COMITE

Président d'Honneur	LtCol Servais BORBOUX 6690 VIELSALM
Président	Jean BRICART Rue des Chalets, 5 4220 JEMEPPE - Tél. 041/33 84 29
Vice-Président	LtCol (R) Gérard VAN NIEUWENHOVE avenue de Nivelles, 15 1350 LIMAL - Tél. 010/41 90 03
Secrétaire-Trésorier	PoI CHARLIER rue de Bierset, 51 4330 GRACE-HOLLOGNE - Tél. 041/33 68 60



L'imposant groupe du Club de Marche défile dans VIELSALM (1989)

Nous attirons amicalement l'attention des éternels distraits sur le fait que, cette année, la marche est exceptionnellement avancée d'un jour.

Elle partira donc d'Arion le mercredi matin pour se terminer à Vielsalm le samedi après-midi.

Je me réjouis déjà de vous y retrouver.

Bonne route

Jean BRICART

Ventes diverses

1 badge tissu lavable d'excellente qualité, 10 cm diamètre (frais de port compris) 250 FB

2 autocollants d'excellente qualité, 10 cm de diamètre (frais de port compris) 50 FB

1 poio blanc manches courtes d'excellente qualité avec insigne du Club (frais de port compris) 650 FB

A payer anticipativement au cpte 240-0280297-63 Club de marche CHASSEURS ARDENNAIS, 4330 GRACE-HOLLOGNE

Cotisation 90

200 FB (au-dessus de 21 ans)
150 FB (de 12 à 21 ans)
GRATUIT (moins de 12 ans au 31/12/89)
assurance comprise de la date d'inscription au 31 décembre 1990 à verser au cpte 240-0280297-63 de Club de marche Chasseurs Ardennais, 4330 GRACE-HOLLOGNE (mentionner votre date de naissance pour assurance).

Marches proposées

— samedi 17 mars:	
ANTHEIT	60
— samedi 24 mars:	
SAINTE-GEORGES.....	42/21/12/6
— dimanche 25 mars:	
GESVES.....	30/20/12/6
— samedi 31 - dimanche 1 avril:	
HERMALLE-SOUS-HUY.....	42/21/12/6

RENTE DU MOBILISÉ

Chat échaudé craint l'eau froide...

Les anciens combattants qui ont obtenu le Statut du Mobilisé mais qui n'en ont pas la rente, parce que déjà titulaires d'une rente de guerre à un autre titre, prendront connaissance, avec intérêt, de la réponse faite à une question parlementaire — particulièrement le passage que nous reproduisons en caractères gras, dans la réponse même. Voici intégralement, l'une et l'autre.

Question n° 34 de M. Laridon du 16 novembre 1989 (N):

Victimes de la guerre. — Invalidité forfaitaire.

La loi du 7 juin 1989 instaurant de nouvelles mesures en faveur des victimes de la guerre dispose, en son chapitre IV, article 25:

«Pour autant que des crédits budgétaires soient disponibles à cette fin, le Roi peut, par arrêté délibéré en conseil des ministres: 1° accorder une invalidité forfaitaire aux anciens combattants et assimilés de la guerre 1940-1945. Dans ce cas, il détermine:

- les catégories de bénéficiaires d'un statut de reconnaissance nationale établi par une loi qui pourraient prétendre à cette invalidité forfaitaire;
- les conditions et les modalités d'octroi de cette invalidité;
- le pourcentage de l'invalidité et le montant de l'avantage auquel il donne droit.»

- Les crédits nécessaires à l'octroi de l'indemnité précitée ont-ils été inscrits au budget de 1989?
- Quand cette invalidité forfaitaire sera-t-elle versée?
- Les anciens combattants de Grande-Bretagne (par exemple la Brigade Piron) tombent-ils sous l'application de cette loi?

Réponse:

J'ai l'honneur de communiquer à l'honorable membre que, comme je l'ai précisé à l'occasion de l'examen de l'article 25 du projet de loi en Commission de la Chambre, le gouvernement a retenu les seules mesures ayant fait l'unanimité au sein de la «Commission permanente» créée en exécution du Protocole d'accord conclu le 7 novembre 1975 entre le gouvernement et les associations patrioti-

ques en vue de la liquidation du contentieux des victimes de la guerre.

C'est cette commission qui devra lui faire ultérieurement des propositions pour la mise en œuvre de l'article en cause, compte tenu des crédits qui resteront disponibles en 1990.

A propos de ces derniers, l'introduction de l'exposé des motifs du projet de loi dispose qu'ils seront affectés en priorité:

- «à la réalisation de la mesure concernant la rente du mobilisé: suppression de la clause de non-cumul avec une rente de guerre»;
- «à l'octroi, sous certaines conditions, aux titulaires du statut des forces belges en Grande-Bretagne, d'une majoration de rente d'une quotité égale à la pension d'un invalide à 10 % de la guerre 1940-1945, tandis que (les autres mesures pour lesquelles pouvoir est donné au Roi visent l'octroi, sous certaines conditions, d'une invalidité forfaitaire aux titulaires des statuts de résident armé et d'agent de renseignements et d'action)».

Que de fois n'avons-nous pas dit combien le mécontentement de ceux de nos camarades, qui sont dans le cas, était profond et justifié par un ensemble de raisons dont le temps qui passe ne fait qu'augmenter la pertinence.

Et, d'abord, l'injustice d'une mesure pénalisant le titulaire du statut spécifique reconnu aux militaires belges qui ont effectué du service au cours des différentes phases de la mobilisation de 1939-1940 pendant la durée déterminée par l'Arrêté Royal du 20 février 1975, pour le motif que d'autres dispositions lui reconnaissent un statut (et le bénéfice de ce dernier) attaché à ses services de guerre pendant la durée minimum voulue par la loi. Ce qui revient à lui dire: «Ah! Vous avez, par exemple, été prisonnier de guerre, ou résistant, ou les deux! Alors, tant pis! Faites votre deuil de votre rente du mobilisé!»

Que, dans beaucoup de milieux, il ait fallu attendre 1989 pour reconnaître la réalité de semblable aberration, à quelque chose de confondant.

Ensuite, les reports successifs qui ont affecté — de manière pas toujours objective et désintéressée — la correction de

cette injustice. Nous pouvions écrire, en 1986 déjà, en faisant état du dépit, de l'impatience et de la colère des camarades concernés: «Ce protocole (celui de 1975-1985) arrive à son terme et ils ne voient rien venir, ni rien à espérer. Au contraire, il leur semble même — et leur sentiment ne doit guère les tromper — qu'ils sont délibérément laissés pour compte dans une lutte sans merci autour des restes d'un gâteau dont ils ont déjà dû abandonner leur maigre part, naguère au nom de la solidarité, hier au nom de l'austérité, aujourd'hui, au nom de quoi?». Et, encore, passions-nous sous silence — volontairement et par souci de correction — quantité de phénomènes plus ou moins occultes qui avaient sans cesse reporté aux calendes grecques ce qui aurait satisfait à une revendication — pourtant si légitimement fondée et si vieille — de la F.N.C.

Enfin, le facteur temps: nous avons eu sous les yeux, il y a 4 ans, des chiffres officiels établissant que de 1975 à 1985, on enregistrait déjà le décès de 30 % de ceux qui avaient demandé et obtenu l'octroi du statut du mobilisé. Cinq nouvelles années ont passé. Il paraît logique d'estimer que les 30 % sont devenus 45 %. L'âge et ses séquelles aidant, est-on trop pessimiste si l'on pense que la moitié des bénéficiaires potentiels sont déjà passés de vie à trépas?

Alors, que l'on ne vienne plus nous opposer la modicité — par individu — de la rente du mobilisé! Elle plaide, au contraire, pour que son octroi ne soit plus différé. Ceux qui pourraient en bénéficier ont fait preuve de tant de solidarité qu'il est grand temps qu'ils sentent enfin que cette solidarité n'est pas toujours à sens unique.

Encore faudrai-il que, pour reprendre les termes de la réponse gouvernementale ci-dessus, «la mesure concernant la rente du mobilisé: suppression de la clause de non-cumul avec une rente de guerre» entre rapidement dans le domaine des réalités.

Les aléas que son parcours a présenté depuis que la F.N.C. l'a préconisée, nous rendent méfiants. «Chat échaudé craint l'eau froide», ce que le Larousse traduit par «On redoute même l'apparence de ce qui nous a déjà nui».

Puisse l'avenir nous apporter un démenti.

Albert André



JEUNE CHASSEUR ARDENNAIS CHERCHE EMPLOI

Sous cette rubrique, notre bulletin compte ouvrir dans un proche avenir ses colonnes aux jeunes Chasseurs Ardennais qui, à l'issue de leur terme de milice ou de leur contrat comme volontaire, se trouvent seuls et désemparés face à la recherche d'un emploi.

Nous osons espérer que ceux parmi nos membres ou nos amis lecteurs qui ont la possibilité d'embaucher ou de faire embaucher du personnel, s'efforceront d'épargner à nos jeunes membres en difficulté la pénible épreuve du chômage. En contrepartie nous attendons de tout nouvel embauché qu'il exprime sa reconnaissance par la qualité de ses prestations et par son dévouement.

Même si cette rubrique ne résout que quelques cas, elle permettra au moins aux membres influents de notre FRATERNELLE de tendre la main aux jeunes et de poursuivre ainsi les objectifs sociaux prônés par les fondateurs de notre association dans l'article 4 de nos statuts:

- maintenir et reserrer les liens de camaraderie et de solidarité qui unissent les Chasseurs Ardennais;
- organiser un service d'entre-aide.

Afin d'éviter toute prose inutile, nous proposons que tout demandeur d'emploi transmette les renseignements suivants:

- nom, prénom, âge, profession, adresse, téléphone;
- job désiré, région souhaitée, date de disponibilité;

au Président de sa section, qui les fera parvenir au secrétariat national pour parution au prochain bulletin à sortir.

Si l'un de nos dix mille lecteurs peut satisfaire ou aider le demandeur d'emploi, il lui est demandé de prendre directement contact avec lui.

Il va sans dire, que toute offre d'emploi est également la bienvenue dans notre rubrique.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

- Affecter suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 14 F.
- Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.
- Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.

Membre de la Fraternelle?

COTISATIONS

L'exercice social de notre association court du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les cotisations sont perçues exclusivement par les sections ou leurs délégués. Elles sont libres de fixer elles-mêmes le montant minimum mais celui-ci ne peut être inférieur à 250 F.

Les sections doivent transférer à la Trésorerie nationale 160 F par membre, afin de couvrir les frais de confection et d'expédition de la revue trimestrielle (près de 80% des dépenses), le coût des cartes de membres, les assurances des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, etc...

Il va de soi que ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour notre bulletin.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin: exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon

Avez-vous reçu votre bulletin?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

FOURNITURES

Les prix ci-après sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

	PRIX DE VENTE
Insignes grand format	85 F
Insignes petit format	85 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non)	350 F
(sans hure)	280 F
Hure béret	85 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Fanions ChA	385 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:
Décoration petit module (jusqu'à épuisement du stock 350.—) 600 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):
— ordinaire 45 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade 105 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
85 F l'exemplaire

S'adresser à sa section